



ClearView™ Herbicide

GROUP	4	HERBICIDE
-------	---	-----------

GROUP	2	HERBICIDE
-------	---	-----------

ClearView Herbicide is a selective herbicide for post-emergent control of annual and perennial broadleaf weeds, invasive plants and shrubs on rangeland, permanent pasture, rights-of way, industrial and other non-crop areas of Canada.

COMMERCIAL

READ THE LABEL AND BOOKLET BEFORE USING
KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN

ACTIVE INGREDIENT: Aminopyralid, present as potassium salt 52.50%
Metsulfuron – methyl 9.45%

Warning, contains the allergen sulphites
Wettable Granules

REGISTRATION NO. 29752 PEST CONTROL PRODUCTS ACT

CAUTION – EYE IRRITANT

NET CONTENTS: 0.1 kg - Bulk

Corteva Agriscience Canada Company

2450, 215-2nd Street S.W.
Calgary, Alberta
T2P 1M4
1-800-667-3852

™Trademark of Corteva Agriscience and its affiliated companies.

PRECAUTIONS

KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN

May irritate eyes. Avoid contact with eyes

PERSONAL PROTECTIVE EQUIPMENT

Applicators must wear coveralls and chemical resistant gloves.

Mixers and Loaders handling concentrated product, as an extra precaution, should wear coveralls, chemical resistant gloves, goggles, and rubber boots.

Restricted Entry Interval - Do not enter or allow worker entry into treated areas during the restricted entry interval (REI) of 12 hours following application on agricultural areas. For non-crop areas, do not enter or allow worker entry into treated areas until sprays have dried.

SPRAY DRIFT PRECAUTIONS

Apply only when the potential for drift to areas of human habitation or areas of human activity such as houses, cottages, schools and recreational areas is minimal. Take into consideration wind speed, wind direction, temperature inversion, application equipment and sprayer settings.

OPERATOR USE PRECAUTIONS

- Wash hands before eating, drinking, using tobacco or using the washroom.
- Avoid breathing spray mist.
- If herbicide penetrates clothing remove immediately; then wash thoroughly and put on clean clothing.
- Remove personal protective equipment immediately after handling this product. As soon as possible, wash thoroughly and change into clean clothing. Follow manufacturer's instructions for cleaning personal protective clothing and equipment. If no such instructions for washables are provided, use detergent and hot water. Keep and wash personal protective equipment separate from household laundry.

FIRST AID

Take container, label or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention.

If swallowed: Call a poison control centre or doctor immediately for treatment advice. Have person sip a glass of water if able to swallow. Do not induce vomiting unless told to do so by a poison control centre or doctor. Do not give anything by mouth to an unconscious person.

If on skin or clothing: Take off contaminated clothing. Rinse skin immediately with plenty of water for 15-20 minutes. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

If inhaled: Move person to fresh air. If person is not breathing, call 911 or an ambulance, then give artificial respiration, preferably by mouth-to-mouth, if possible. Call a poison control centre or doctor for further treatment advice.

If in eyes: Hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15-20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing eye. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

TOXICOLOGICAL INFORMATION

No specific antidote. Employ supportive care. Treatment should be based on judgment of the physician in response to reactions of the patient.

ENVIRONMENTAL PRECAUTIONS

TOXIC to terrestrial and aquatic plants. Observe terrestrial and aquatic spray buffer zones specified under DIRECTIONS FOR USE. This product demonstrates the properties and characteristics associated with chemicals detected in groundwater. The use of this product in areas where soils are permeable, particularly where the water table is shallow, may result in groundwater contamination. To reduce runoff from treated areas into aquatic habitats avoid application to areas with a moderate to steep slope, compacted soil, or clay. Avoid application when heavy rain is forecast. Contamination of aquatic areas as a result of runoff may be reduced by including a vegetative strip between the treated area and the edge of the water body. Avoid application when heavy rain is forecast, as runoff water may flow onto adjacent areas and injure crops and other desirable non-target vegetation.

STORAGE

Store this product away from food or feed.

DISPOSAL

Recyclable containers

Do not reuse this container for any purpose. This is a recyclable container, and is to be disposed of at a container collection site. Contact your local distributor/dealer or municipality for the location of the nearest collection site. Before taking the container to the collection site:

1. Triple- or pressure-rinse the empty container. Add the rinsings to the spray mixture in the tank.
2. Make the empty, rinsed container unsuitable for further use.

If there is no container collection site in your area, dispose of the container in accordance with provincial requirements.

Returnable containers

Do not reuse this container for any purpose. For disposal, this empty container may be returned to the point of purchase (distributor/dealer).

Refillable containers

For disposal, this container may be returned to the point of purchase (distributor/dealer). It must be refilled by the distributor/dealer with the same product. Do not reuse this container for any other purpose.

For information on disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the provincial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of a spill, and for clean-up of spills.

GENERAL INFORMATION

ClearView Herbicide, applied as a post emergent, controls annual and perennial broadleaf weeds, invasive plants and shrubs in rangeland, permanent pasture, industrial areas (including but not limited to rights-of-way and military bases) and other non-crop areas. Applications should be avoided under cold or dry conditions or other environmental stresses. **Read all precaution statements before using this product.** For more information contact your local Corteva Agriscience Canada Company representative (1-800-667-3852).

For best results, apply ClearView Herbicide to plants that are actively growing at time of application. Do not apply when temperatures exceed 28° C.

GENERAL USE PRECAUTIONS

ClearView Herbicide is selective and highly active against annual and perennial broadleaf weeds, invasive plants and shrubs. This product is recommended for use on areas where loss of broadleaf forage plants, including legumes, can be tolerated. Injury to or loss of desirable plants may result unless the following precautions are observed. Do not apply or drain or flush equipment on or near desirable vegetation or on areas where their roots may extend or in locations where the chemical may be washed or moved into contact with their roots. Do not apply on walks, driveways, tennis courts or other similar areas.

- Do not apply more than 230 grams per hectare of ClearView Herbicide per annual growing season in rangeland, pasture, industrial, and other non-crop areas.
- Only one application per growing season is permitted.
- Areas treated for 24 months of control should be treated no more than every second year.
- Apply ClearView Herbicide with a recommended surfactant.
- ClearView Herbicide cannot be applied on domestic or commercial turf grass.

- Hay cut from treated grass, in the year of application, should only be used on-farm to feed livestock. The manure or compost from animals fed the treated hay should only be used on registered use sites where the loss of broadleaf forage plants, including legumes, can be tolerated. Contact Corteva Agriscience Canada Company for additional information on sensitive broadleaf plant species.

Sensitive Plants

ClearView Herbicide works primarily through uptake by plant foliage and translocation throughout the plant. However, secondary herbicide activity may occur through soil uptake of the aminopyralid component of ClearView Herbicide. Very small amount of ClearView Herbicide can kill or damage sensitive broadleaf plants. Only spray pastures if injury to existing forage can be tolerated. Care should be taken to avoid spraying desirable broadleaved plants, during both growing and dormant periods.

Avoid application within the drip line (outermost edge of the tree canopy) of desirable coniferous and deciduous trees unless injury can be tolerated. Use special caution when using aminopyralid-based products around species with extensive lateral root systems, shallow rooting species and those that propagate vegetatively through layering.

Clippings or hay from vegetation which has been treated with aminopyralid should not be used for composting or mulching. Aminopyralid residues pass through animals unchanged and are still herbicidally active. The manure from animals grazing treated areas or fed treated hay should not be used around susceptible plants. Do not transfer livestock from treated grazing areas onto broadleaf crop areas without first allowing 3 days of grazing on untreated grass pasture.

Tank Mixtures

In some cases, tank mixing a pest control product with another pest control product or a fertilizer can result in biological effects that could include, but are not limited to: reduced pest efficacy or increased host crop injury. The user should contact Corteva Agriscience Canada Company at 1-800-667-3852 or www.corteva.ca for information before mixing any pesticide or fertilizer that is not specifically recommended on this label. The user assumes the risk of losses that result from the use of tank mixes that do not appear on this label or that are not specifically recommended by Corteva Agriscience Canada Company.

DIRECTIONS FOR USE

READ ALL DIRECTIONS CAREFULLY BEFORE APPLYING. FAILURE TO FOLLOW LABEL INSTRUCTIONS MAY RESULT IN ERRATIC WEED CONTROL.

As this product is not registered for the control of pests in aquatic systems, DO NOT use to control aquatic pests. DO NOT contaminate irrigation or drinking water supplies or aquatic habitats by cleaning of equipment or disposal of wastes.

Field sprayer application

DO NOT apply during periods of dead calm. Avoid application of this product when winds are gusty. **DO NOT** apply with spray droplets smaller than the American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1) coarse classification. Boom height must be 60 cm or less above the crop or ground.

Aerial application

DO NOT apply during periods of dead calm. Avoid application of this product when winds are gusty. **DO NOT** apply when wind speed is greater than 16 km/h at flying height at the site of application. **DO NOT** apply with spray droplets smaller than the American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1) coarse classification. Reduce drift caused by turbulent wingtip vortices. Nozzle distribution along the spray boom length **MUST NOT** exceed 65% of the wing- or rotorspan.

INDUSTRIAL AREAS (INCLUDING RIGHTS-OF-WAY), OTHER NON-CROP AREAS, RANGELAND AND PERMANENT PASTURE

CLEARVIEW HERBICIDE ALONE

Apply ClearView Herbicide at a rate of 135 – 230 g/ha. Apply when targeted undesirable vegetation is actively growing. Only weeds and brush present at the time of application will be controlled. Removal of competing vegetation may result in new Canada thistle shoots emerging. Apply using aerial equipment with a minimum of 30 litres spray volume/ha or ground equipment with a minimum of 110 L spray volume/ha, that will assure uniform coverage. For better coverage use 50 litres/ha for aerial application and 200 litres/ha for ground application. Follow all instructions under Mixing Methods for surfactant requirements and order of mixing.

APPLICATION RATES

**CLEARVIEW HERBICIDE ALONE
SEASON LONG CONTROL AND SUPPRESSION**

ClearView Herbicide Rate	Control of:		
135 g/ha	ball mustard bluebur bull thistle Canada fleabane Canada thistle chickweed clover common groundsel common ragweed common tansy corn spurry cow cockle dandelion field scabious flixweed	green smartweed hemp-nettle horse-nettle kochia* lady's-thumb musk or nodding thistle narrow-leaved hawk's beard oxeye daisy (pre-bud) perennial sow-thistle plumeless thistle prostrate pigweed Russian thistle	scentless chamomile shepherd's purse spotted knapweed stinkweed stork's bill sweetclover tall buttercup tartary buckwheat volunteer canola** western snowberry (buckbrush) wild mustard yellow star-thistle
	Suppression of:		
	Canada goldenrod lamb's quarters	wild buckwheat	
170 g/ha	Plants Listed Above Plus Control of:		
	cudweed curly dock fireweed hoary alyssum perennial pepperweed Prairie wild rose	pussy toes scotch thistle volunteer alfalfa western ragweed wild carrot wild strawberry	
	Suppression of:		
absinth wormwood			
200 g/ha	Plants Listed Above Plus Control of:		
	babys breath black henbane cleavers	wild caraway wild parsnip rush skeletonweed	

230 g/ha	Plants Listed Above Plus Control of:	
	absinth wormwood brown knapweed diffuse knapweed*** hound's tongue Japanese knotweed mullein	orange hawkweed**** prickly lettuce purple loosestrife whitetop (hoary cress) yellow hawkweed****
	Suppression of:	
	yarrow	

*Non ALS resistant biotypes

All varieties except ALS resistant canola *Apply ClearView at 230 g/ha when plants are actively growing with the optimum time of application occurring from rosette to the bolting stages of development or in the fall. Plants will be controlled by mid-summer and fall application even though plants may not show any changes in form or stature the year of application.

****Apply ClearView at 230 g/ha to plants in the bolting stage of development.

CLEARVIEW HERBICIDE ALONE 12 MONTH CONTROL OR SUPPRESSION

ClearView Herbicide Rate	Controlled up to 12 Months	Suppression up to 12 Months
135 g/ha	scentless chamomile	Canada thistle dandelion
170 g/ha	Plants listed above plus: Canada thistle* dandelion wild strawberry	pasture sage (fringed sage) prairie sage prairie wild rose western snowberry (buckbrush),
200 g/ha	Plants listed above plus: prairie wild rose	
230 g/ha	orange hawkweed**, pasture sage (fringed sage)	silverberry

*Removal of competing vegetation may result in new Canada thistle shoots emerging.

**Apply ClearView Herbicide at 230 g/ha to plants in the bolting stage of development.

CLEARVIEW HERBICIDE ALONE 24 MONTH CONTROL OR SUPPRESSION

ClearView Herbicide Rate	Controlled up to 24 Months	Suppression up to 24 Months
170 g/ha	wild strawberry	Canada thistle* dandelion pasture sage (fringed sage) prairie wild rose
200 g/ha	Plants listed above:	western snowberry (buckbrush)
230 g/ha	Plants listed above plus: Canada thistle dandelion pasture sage (fringed sage) prairie wild rose	

*Removal of competing vegetation may result in new Canada thistle shoots emerging.

Preharvest/Grazing Intervals

- There is no restriction on livestock or lactating dairy animals grazing in treated areas.
- Allow 3 days of grazing on an untreated pasture (or feed untreated hay) before transferring livestock to areas where sensitive broadleaf crops may be grown.

TANK-MIX COMBINATIONS WITH CLEARVIEW HERBICIDE

ClearView Herbicide can be tank mixed with 2,4-D Amine Herbicide to broaden the spectrum of weeds controlled. When tank-mixes are permitted, read and observe all label directions, including rates and restrictions for each product used in the tank-mix. Follow the more stringent label precautionary measures for mixing, loading and applying stated on both product labels. Follow all instructions under Mixing Methods for surfactant requirements and mixing order.

CLEARVIEW HERBICIDE + 2,4-D AMINE HERBICIDE
SEASON LONG CONTROL

ClearView Herbicide Rate	2,4-D Amine Herbicide Rate	Broadleaf Weeds controlled	
135 g/ha	840-1440 g ae/ha (equivalent to 1.5 L/ha of 2,4-D Amine 600)	absinth wormwood	gumweed (top growth)
		annual sowthistle	hawkweed
		blue lettuce (top growth)	hoary cress (top growth)
		burdock < 4 leaf	lamb's-quarters
		Canada goldenrod	pasture sage (fringed sage)
		Cocklebur	prickly lettuce
		common plantain	stinging nettle
		goat's beard	wild buckwheat
		Shrubs	
		silverberry (wolf willow)	
		Plus all the weeds on the 2,4-D Amine label at 840-1440 g ae/ha (equivalent to 1.5 - 2.6 L/ha of 2,4-D Amine 600)	
170 g/ha	840-1440 g ae/ha (equivalent to 1.5 -2.6 L/ha of 2,4-D Amine 600)	Broadleaf weeds controlled	
		Plants listed above plus	
		prairie sage	
		Shrubs	
		shrubby cinquefoil	
		Plus all the weeds on the 2,4-D Amine label at 840-1440 g ae/ha (equivalent to 1.5 - 2.6 L/ha of 2,4-D Amine 600)	

CLEARVIEW HERBICIDE + 2,4-D AMINE HERBICIDE
12 MONTH CONTROL

ClearView Herbicide Rate	2,4-D Amine Herbicide Rate	Broadleaf Weeds controlled:
135 g/ha	1.1 kg ae/ha (equivalent to 2.0 L/ha of 2,4-D Amine 600)	Canada thistle* dandelion wild strawberry

170 g/ha	1.1 kg ae/ha (equivalent to 2.0 L/ha of 2,4- D Amine 600)	Plants listed above plus:
		prairie wild rose shrubby cinquefoil western snowberry (buckbrush) Weeds suppressed at this rate: pasture sage
200 g/ha	1.1 kg ae/ha (equivalent to 2.0 L/ha of 2,4- D Amine 600)	Plants listed above plus:
		pasture sage (fringed sage) prairie sage silverberry (wolf willow)

*Removal of competing vegetation may result in new Canada thistle shoots emerging.

CLEARVIEW HERBICIDE + 2,4-D AMINE HERBICIDE
24 MONTH CONTROL

ClearView Herbicide Rate	2,4-D Amine Herbicide Rate	Broadleaf Weeds controlled:
135 g/ha	1.1 kg ae/ha (equivalent to 2.0 L/ha of 2,4- D Amine 600)	dandelion wild strawberry
170 g/ha	1.1 kg ae/ha (equivalent to 2.0 L/ha of 2,4- D Amine 600)	Plants listed above plus:
		pasture sage (fringed sage) Weeds suppressed at this rate: Canada thistle prairie wild rose
200 g/ha	1.1 kg ae/ha (equivalent to 2.0 L/ha of 2,4- D Amine 600)	Plants listed above plus:
		Canada thistle* prairie wild rose silverberry (wolf willow) western snowberry (buckbrush)
230 g/ha	1.1 kg ae/ha (equivalent to 2.0 L/ha of 2,4- D Amine 600)	Plants listed above plus:
		prairie sage shrubby cinquefoil

*Removal of competing vegetation may result in new Canada thistle shoots emerging.

Preharvest/Grazing Intervals for ClearView Herbicide tank mixed with 2,4-D Amine 600.

- There is no restriction on livestock (except lactating dairy animals) grazing in treated areas
- Do not permit lactating dairy animals to graze fields within 7 days after application.
- Do not harvest forage or cut hay within 30 days after application.
- Withdraw meat animals from treated fields at least 3 days before slaughter.
- Allow 3 days of grazing on an untreated pasture (or feed untreated hay) before transferring livestock to areas where sensitive broadleaf crops may be grown.

TANK-MIX COMBINATION WITH CLEARVIEW HERBICIDE – Non-cropland Uses

ClearView Herbicide can be tank mixed with glyphosate (present as isopropylamine salt, diammonium salt, trimethylsulfonium salt, potassium salt or dimethylamine salt, registered for use on non-cropland areas) Torpedo EZ Herbicide, Arsenal Herbicide, or Garlon XRT Herbicide to broaden the spectrum of weeds, woody plants and trees controlled on rights-of-way, industrial areas (including but not limited to right-of-way and military bases) and other non-crop areas (where bare ground is desirable). The glyphosate, Torpedo EZ Herbicide and Arsenal Herbicide tank mixes will provide control of most grass and broadleaf species, while the Garlon XRT Herbicide tank-mix will provide control of a broad spectrum of broadleaf weeds, woody plants and tree species. When tank-mixes are permitted, read and observe all label directions, including rates and restrictions for each product used in the tank-mix. Follow the more stringent label precautionary measures for mixing, loading and applying stated on both product labels.

Tank-Mix Combination – ClearView Herbicide plus Glyphosate Herbicide

Use 135 – 230 g/ha ClearView Herbicide tank mixed with 0.8 – 4.3 kg ai/ha glyphosate herbicide (Equivalent to 1.69 – 9.0 L/ha of VP480 Herbicide). A surfactant is required. Follow mixing instructions.

Tank-Mix Combination - ClearView Herbicide plus Torpedo EZ Herbicide

Apply 135 – 230 g/ha of ClearView Herbicide tank mixed with 880-1215 mL per hectare of Torpedo EZ Herbicide. A surfactant, such as Gateway Adjuvant at 0.25 – 1.0 %v/v, is required.

Tank-Mix Combination - ClearView Herbicide plus Torpedo EZ Herbicide plus Glyphosate Herbicide (e.g. VP480 Herbicide)

Apply 135 – 230 g/ha of ClearView Herbicide tank mixed with 880-1215 mL per hectare of Torpedo EZ Herbicide, plus 0.8 – 4.3 kg ai/ha of glyphosate herbicide (Equivalent to 1.69 – 9.0 L/ha of VP480 Herbicide). A surfactant, such as Gateway Adjuvant at 0.25 – 1.0 %v/v, is required.

Tank-Mix Combination - ClearView Herbicide plus Arsenal Herbicide

Apply 3.0 L of Arsenal Herbicide per hectare tank mixed with 135 – 230 g/ha of ClearView Herbicide.

Tank-Mix Combination - ClearView Herbicide plus Garlon XRT Herbicide

Use 135 – 230 g/ha of ClearView Herbicide tank-mixed with 2.5 – 5 L/ha of Garlon XRT Herbicide. Use a recommended surfactant (such as Gateway™ Adjuvant, Xiameter OFX-0309 Fluid, or recommended non-ionic surfactant such as Ag-Surf, Agral 90, or Citowett Plus) at the rate of 0.375% by volume (375 mL per 100 L of water). See surfactant label for a full list of recommended rates. Some surfactants require rates ranging from 0.2 to 1%. See Garlon XRT Herbicide label for the full list of woody plants and trees controlled.

For the control of black spruce, use 230 g of ClearView Herbicide tank-mixed with 4-5 L of Garlon XRT, in 1,000 L/ha for hose and handgun applications and a minimum of 200 L/ha for broadcast applications, along with a recommended surfactant (such as Gateway Adjuvant, Xiameter OFX-0309 Fluid, or recommended non-ionic surfactant such as Ag-Surf, Agral 90, or Citowett Plus) at the rate of 0.375% by volume (375 mL per 100 L of water). See surfactant label for a full list of recommended rates. Some surfactants require rates ranging from 0.2 to 1%.

MIXING METHODS

Mixing with Water

1. Fill the spray tank 3/4 full of clean water
2. Add the required amount of ClearView Herbicide with the agitation running. Pre-slurrying with water may be necessary where there is little or no agitation or an injection system is being used or where herbicide is first added to a tank other than the spray tank.
3. If tank mixing, add the required amount of the tank-mix partner with the agitation running.
4. Add the recommended surfactant.
5. Add antifoaming agent, if required.

APPLICATION METHODS

INVASIVE PLANT MANAGEMENT

Invasive Plant Management Practices

ClearView Herbicide can be applied postemergence as a broadcast spray or as a spot/strip application to control invasive plants. Post emergence applications should be made before bud stage or early flowering, unless otherwise specified. Best results are obtained when the spray volume is sufficient to provide uniform coverage of treated plants. For optimum uptake and translocation of the herbicide, avoid mowing, haying, shredding or disturbing treated areas for at least 7 days following application.

ClearView Herbicide can be an important component of integrated vegetation management programs designed to restore desired plant communities. To maximize and extend the benefits of weed control provided by the ClearView Herbicide, it is important that other vegetation management practices, including proper grazing management, fertilization, prescribed fire, mechanical mowing, hand-pulling, bio control and other methods, be used in appropriate sequences and combinations to further alleviate the adverse effects of invasive plants on desirable plant species and to promote development of desired plant communities. Consult local agriculture and land management resource specialists and/or invasive plant councils. These organizations can provide guidance on best management practices and the development of integrated vegetation management programs. Rapid response to the early detection of new invasive plants is a key invasive plant management strategy. Containment, eradication and control are essential for the management of spreading and established invasive plants.

Rangeland and Pasture Areas

Make only one application per year for control of invasive plants. For best results, invasive plants should be treated when they are actively growing and under conditions favourable for growth. The Reclaim Herbicide tank-mix also provides preemergence control of germinating seeds and control of emerged seedlings of susceptible plants following application.

To reduce the spread of invasive plants, it is important to treat identified invasive plants in the target area while observing required spray buffer zones for broadcast applications. Return when the wind is blowing from the opposite direction to complete spraying the targeted plant population.

Individual Plant or Spot/Strip Applications

An important component of Invasive Plant Management programs is early detection and eradication. The instructions for individual plant or spot or strip applications can be used to stop the spread of invasive plants. This is particularly important in riparian areas, where spot application is preferable to broadcast treatment. Use the following mixing chart to mix ClearView with enough water and surfactant to make the correct amount of spray solution. Use equipment designed for individual plant or spot/strip applications, such as a backpack sprayer or hose and handgun, to spray susceptible invasive plants. Thoroughly and uniformly wet the foliage of all target plants but not to the point of runoff. Direct spray away from aquatic habitats and non-target terrestrial plants. DO NOT apply this product directly to fresh water habitats (such as lakes, rivers, sloughs, ponds, prairie potholes, creeks, marshes, streams, reservoirs and wetlands), estuaries or marine habitats.

Mixing Chart

ClearView Herbicide	Surfactant*	Spray Solution (water and herbicide)
1.35 – 2.3 grams	20 mL	10 litres
13.5 – 23 grams	200 mL	100 litres
135 -230 grams	2000 mL	1000 litres

*Recommended surfactant such as Gateway Adjuvant, Ag-Surf, Agral 90 or Citowett Plus

Use the higher rate in the rate range when growing conditions are less than favourable or when the plant foliage is tall and dense.

Aerial Application

Use ClearView Herbicide alone, or tank mixed with 2,4-D amine herbicide, glyphosate herbicide or Garlon XRT Herbicide, as a broadcast treatment by air to control listed broadleaf weeds and woody plants.

Apply ClearView Herbicide at the recommended rates in a minimum spray volume of 30 L/ha by air. For better coverage use 50 litres/ha. Follow all instructions under Mixing Methods for surfactant requirements and order of mixing. Refer to the tank-mix partner label for additional instructions, directions for aerial application and precautions.

Apply only by fixed-wing or rotary aircraft equipment which has been functionally and operationally calibrated for the atmospheric conditions of the area and the application rates and conditions of this label.

Label rates, conditions and precautions are product specific. Read and understand the entire label before opening this product. Apply only at the rate recommended for aerial application on this label. Where no rate for aerial application appears for the specific use, this product cannot be applied by any type of aerial equipment.

Ensure uniform application. To avoid streaked, uneven or overlapped application, use appropriate swath marking devices.

Use Precautions

Apply only when meteorological conditions at the treatment site allow for complete and even crop coverage. Apply only under conditions of good practice specific to aerial application as outlined in the *National Aerial Pesticide Application Manual*, developed by the Federal/Provincial/Territorial Committee on Pest Management and Pesticides.

Operator Precautions

Do not allow the pilot to mix chemicals to be loaded onto the aircraft. Loading of premixed chemicals with a closed system is permitted.

It is desirable that the pilot have communication capabilities at each treatment site at the time of application.

The field crew and the mixer/loaders must wear chemical resistant gloves, coveralls and goggles or face shield during mixing/loading, cleanup and repair. Follow the more stringent label precautions in cases where the operator precautions exceed the generic label recommendations on the existing ground boom label.

All personnel on the job site must wash hands and face thoroughly before eating and drinking. Protective clothing, aircraft cockpit and vehicle cabs must be decontaminated regularly.

Product Specific Precautions

Read and understand the entire label before opening this product. If you have questions, call the manufacturer at 1-800-667-3852 or obtain technical advice from the distributor or your provincial agricultural representative. Application of this specific product must meet and/or conform to the following:

Avoid spray drift at the application site. The interaction of many equipment-and-weather-related factors determine the potential for spray drift. Users are responsible for considering all these factors when making decisions.

The following drift management requirements must be followed to avoid off-target drift movement from aerial applications:

1. The distance of the outer most operating nozzles on the boom must not exceed 75% of the length of the wingspan or rotor.
2. Nozzles must always point backward parallel with the air stream and never be pointed downwards more than 45 degrees.

Sprayer Clean-Out Instructions

To avoid injury to desirable plants, thoroughly clean equipment used to apply this product before re-use or using it to apply other chemicals.

1. Immediately after spraying, completely drain the sprayer tank. Any contamination on the outside of the spraying equipment should be removed by washing with clean water.
2. First rinse:
 - Spray the inside of tank with clean water and fill the sprayer with at least one tenth of the spray tank volume.
 - Agitate and circulate for 15 minutes, and flush through booms and hoses.
 - Remove end caps or open ball valves on the ends of each boom section, and flush solution through the boom ends to ensure there is no spray solution trapped between the boom end and the nozzles.
 - Drain tank completely.
3. Second rinse:
 - Fill the tank with clean water.
 - Add All Clear Spray Tank Decontaminator, or Clean-Out Spray Tank Cleaner, or 1 L of household ammonia (containing a minimum of 3 % ammonia) per 100 L of water, or similar tank cleaning agent as per manufacturer's recommendations while filling the tank with clean water.
 - Agitate and then flush the boom and hoses with the cleaning solution. Top up with water making sure the tank is completely full. Allow to stand for 15 minutes with agitation. Flush the solution out of the spray tank through the spray booms. Remove end caps or open ball valves on the ends of each boom section, and flush solution through the boom ends to ensure there is no spray solution trapped between the boom end and the nozzles.
 - If possible, let the solution stand in the sprayer tank and booms for an extended period of time, overnight if possible.
 - After flushing the boom and hoses, drain tank completely.
 - Remove nozzles and screens and clean separately with a cleaning agent or an ammonia solution (100 mL in 10 L water).
4. Third rinse:
 - Rinse the tank with clean water and flush through the boom and hoses using at least one tenth of the spray tank volume.
 - Remove end caps or open ball valves on the ends of each boom section, and flush solution through the boom ends to ensure there is no spray solution trapped between the boom end and the nozzles.
 - Drain tank completely.

Do not use ammonia with chlorine bleach. Using ammonia with chlorine bleach will release a gas with a musty odour which may cause eye, nose, throat and lung irritation. Do not clean equipment in an enclosed area.

Spray Buffer Zones

Use of the following spray methods or equipment **DO NOT** require a spray buffer zone: hand-held or backpack sprayer and spot treatment.

For application to rights-of-way, spray buffer zones for protection of sensitive terrestrial habitats are not required; however, the best available application strategies which minimize off-site drift, including meteorological conditions (e.g., wind direction, low wind speed) and spray equipment (e.g., coarse droplet sizes, minimizing height above canopy), should be used. Applicators must, however, observe the specified spray buffer zones for protection of sensitive aquatic habitats.

The spray buffer zones specified in the table below are required between the point of direct application and the closest downwind edge of sensitive terrestrial habitats (such as grasslands, forested areas, shelter belts, woodlots, hedgerows, riparian areas and shrublands), sensitive freshwater habitats (such as lakes, rivers, sloughs, ponds, prairie potholes, creeks, marshes, streams, reservoirs and wetlands) and estuarine/marine habitats.

Method of application	Crop		Spray Buffer Zones (metres) Required for the Protection of:	
			Freshwater Habitat	Terrestrial habitat*
Field sprayer	Permanent pasture, rangeland, industrial and other non-crop areas		10	15
Aerial	Permanent pasture, rangeland, industrial and other non-crop areas	Fixed wing (coarse)	175	750
		Rotary wing (coarse)	150	650
		Fixed wing (coarse to very coarse)	125	475
		Rotary wing (coarse to very coarse)	100	325
		Fixed wing (very coarse)	100	375
		Rotary wing (very coarse)	90	225
		Fixed wing (very coarse to extremely coarse)	80	250
		Rotary wing (very coarse to extremely coarse)	70	175

*Spray Buffer Zones for the protection of terrestrial habitats are not required for use on rights-of-way including railroad ballast, rail and hydro rights-of-way, utility easements, roads, and training grounds and firing ranges on military bases.

When a tank mixtures are permitted, consult the labels of the tank-mix partners and observe the largest (most restrictive) spray buffer zone of the products involved in the tank mixture and apply using the coarsest spray (ASAE) category indicated on the labels for those tank mix partners.

The spray buffer zones for this product can be modified based on weather conditions and spray equipment configuration by accessing the Spray Buffer Zone Calculator on the Pesticides portion of the Canada.ca website.

RESISTANCE MANAGEMENT RECOMMENDATIONS

For resistance management, ClearView Herbicide is a Group 2 and Group 4 herbicide. Any weed population may contain or develop plants naturally resistant to ClearView Herbicide and other Group 2 and Group 4 herbicides. The resistant biotypes may dominate the weed population if these herbicides are used repeatedly in the same field. Other resistance mechanisms that are not linked to site of action, but specific for individual chemicals, such as enhanced metabolism, may also exist. Appropriate resistance-management strategies should be followed.

To delay herbicide resistance:

- Where possible, rotate the use of ClearView Herbicide or other Group 2 and Group 4 herbicides within a growing season (sequence) or among growing seasons with different herbicide groups that control the same weeds in a field.
- Use tank mixtures with herbicides from a different group when such use is permitted. To delay resistance, the less resistance-prone partner should control the target weed(s) as effectively as the more resistance-prone partner.
- Herbicide use should be based on an integrated weed management program that includes scouting, historical information related to herbicide use and crop rotation, and considers tillage (or other mechanical control methods), cultural (for example, higher crop seeding rates; precision fertilizer application method and timing to favour the crop and not the weeds), biological (weed-competitive crops or varieties) and other management practices.
- Monitor weed populations after herbicide application for signs of resistance development (for example, only one weed species on the herbicide label not controlled). If resistance is suspected, prevent weed seed production in the affected area if possible by an alternative herbicide from a different group. Prevent movement of resistant weed seeds to other fields by cleaning harvesting and tillage equipment when moving between fields, and planting clean seed.
- Have suspected resistant weed seeds tested by a qualified laboratory to confirm resistance and identify alternative herbicide options.
- Contact your local extension specialist or certified crop advisors for any additional pesticide resistance-management and/or integrated weed-management recommendations for specific crops and weed biotypes.
- For further information or to report suspected resistance, contact Corteva Agriscience Canada Company at 1-800-667-3852 or at www.corteva.ca.

NOTICE TO USER: This pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an offence under the *Pest Control Products Act* to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label. The user assumes the risk to persons or property that arises from any such use of this product.

TMTrademark of Corteva Agriscience and its affiliated companies.

All other products listed are registered trademarks of their respective companies.

012622

Label Code: CN-29752-014

Replaces: CN-29752-013

Specimen Notes:

Add Torpedo tank mix

2022-01-26
2021-2511
(Container)



ClearView™ Herbicide

GRUPE	4	HERBICIDE
-------	---	-----------

GRUPE	2	HERBICIDE
-------	---	-----------

L'herbicide ClearView est un herbicide sélectif pour la suppression en post-levée de mauvaises herbes à feuilles larges annuelles et vivaces, de plantes envahissantes et d'arbustes dans les grands pâturages libres, les pâturages permanents, les emprises, les sites industriels et autres zones non cultivées au Canada.

COMMERCIAL

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

PRINCIPE ACTIF : Aminopyralide, présent sous forme de sel de potassium 52,50 %
Metsulfuron – méthyl 9,45 %
Avertissement : contient l'allergène sulfites
Granulés mouillables

N° D'HOMOLOGATION 29752 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

ATTENTION – IRRITE LES YEUX

CONTENU NET: 0,1 kg - Vrac

Corteva Agriscience Canada Company
2450, 215-2nd Street S.W.
Calgary, Alberta
T2P 1M4
1-800-667-3852

™ Marque de Corteva Agriscience et de ses sociétés affiliées

MISE EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Peut irriter les yeux. Éviter le contact avec les yeux.

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION PERSONNELLE

Les **préposés à l'application** doivent porter une combinaison et des gants résistants aux produits chimiques.

Les **préposés au mélange et au chargement qui manipulent le produit concentré** doivent porter, comme précaution supplémentaire, une combinaison, des gants résistants aux produits chimiques, des lunettes monobloc et des bottes de caoutchouc.

Délai de sécurité – Ne pas pénétrer ni permettre à des travailleurs de pénétrer dans les zones traitées durant le délai de sécurité de 12 heures suivant l'application dans les zones agricoles.

Pour les terres non agricoles, ne pas pénétrer ni permettre à des travailleurs de pénétrer dans les zones traitées avant que les bouillies ne soient sèches.

PRÉCAUTIONS RELATIVES À LA DÉRIVE

N'appliquer que lorsque le risque de dérive vers les zones d'habitation ou d'activité humaine, comme les maisons, les chalets, les écoles ou les espaces de récréation, est minime. Prendre en compte la vitesse du vent, la direction du vent, les inversions de température, le type d'équipement d'application et les réglages du pulvérisateur.

PRÉCAUTIONS D'UTILISATION

- Se laver les mains avant de manger, de boire, d'utiliser du tabac ou d'aller aux toilettes.
- Ne pas respirer les bruines de pulvérisation.
- Si de l'herbicide pénètre les vêtements, les enlever immédiatement puis se laver à fond et mettre des vêtements propres.
- Retirer l'équipement de protection personnelle immédiatement après avoir manipulé le produit. Aussitôt que possible, bien se laver et mettre des vêtements propres. Suivre les directives du fabricant pour le nettoyage des vêtements et de l'équipement de protection personnelle. S'il n'y a aucune directive, se servir d'un détergent et d'eau chaude. Garder et laver l'équipement de protection personnelle à part de la buanderie de maison.

PREMIERS SOINS

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Aucun antidote spécifique. Donner des soins de soutien. Le médecin doit décider du traitement à instaurer en fonction des réactions du patient.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

TOXIQUE pour les plantes terrestres et aquatiques. Suivre les indications concernant les zones tampons sans pulvérisation terrestres et aquatiques spécifiées à MODE D'EMPLOI. Ce produit chimique possède les propriétés et les caractéristiques associées aux produits chimiques décelés dans les eaux souterraines. L'utilisation de ce produit aux endroits où les sols sont perméables, surtout là où la nappe phréatique est peu profonde, risque de contaminer les eaux souterraines. Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile. Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues. La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation entre le site traité et le bord du plan d'eau. Ne pas appliquer s'il y a prévision de forte pluie car l'eau de ruissellement peut couler dans les zones terrestres adjacentes et causer des lésions aux cultures et à la végétation utile non visées.

ENTREPOSAGE

Entreposer ce produit loin de la nourriture humaine ou animale..

ÉLIMINATION

Contenants recyclables

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenants récupérables

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant vide peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Contenants rechargeables

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial de réglementation responsable..

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

(Booklet)



ClearView™ Herbicide

GROUPE	4	HERBICIDE
--------	---	-----------

GROUPE	2	HERBICIDE
--------	---	-----------

L'herbicide ClearView est un herbicide sélectif pour la suppression en post-levée de mauvaises herbes à feuilles larges annuelles et vivaces, de plantes envahissantes et d'arbustes dans les grands pâturages libres, les pâturages permanents, les emprises, les sites industriels et autres zones non cultivées au Canada.

COMMERCIAL

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

PRINCIPE ACTIF : Aminopyralide, présent sous forme de sel de potassium 52,50 %
Metsulfuron – méthyl 9,45 %

Avertissement : contient l'allergène sulfites
Granulés mouillables

N° D'HOMOLOGATION 29752 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

ATTENTION – IRRITE LES YEUX

CONTENU NET: 0,1 kg - Vrac

Corteva Agriscience Canada Company

2450, 215-2nd Street S.W.

Calgary, Alberta

T2P 1M4

1-800-667-3852

™ Marque de Corteva Agriscience et de ses sociétés affiliées

MISE EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Peut irriter les yeux. Éviter le contact avec les yeux.

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION PERSONNELLE

Les **préposés à l'application** doivent porter une combinaison et des gants résistants aux produits chimiques.

Les **préposés au mélange et au chargement qui manipulent le produit concentré** doivent porter, comme précaution supplémentaire, une combinaison, des gants résistants aux produits chimiques, des lunettes monobloc et des bottes de caoutchouc.

Délai de sécurité – Ne pas pénétrer ni permettre à des travailleurs de pénétrer dans les zones traitées durant le délai de sécurité de 12 heures suivant l'application dans les zones agricoles.

Pour les terres non agricoles, ne pas pénétrer ni permettre à des travailleurs de pénétrer dans les zones traitées avant que les bouillies ne soient sèches.

PRÉCAUTIONS RELATIVES À LA DÉRIVE

N'appliquer que lorsque le risque de dérive vers les zones d'habitation ou d'activité humaine, comme les maisons, les chalets, les écoles ou les espaces de récréation, est minime. Prendre en compte la vitesse du vent, la direction du vent, les inversions de température, le type d'équipement d'application et les réglages du pulvérisateur.

PRÉCAUTIONS D'UTILISATION

- Se laver les mains avant de manger, de boire, d'utiliser du tabac ou d'aller aux toilettes.
- Ne pas respirer les bruines de pulvérisation.
- Si de l'herbicide pénètre les vêtements, les enlever immédiatement puis se laver à fond et mettre des vêtements propres.
- Retirer l'équipement de protection personnelle immédiatement après avoir manipulé le produit. Aussitôt que possible, bien se laver et mettre des vêtements propres. Suivre les directives du fabricant pour le nettoyage des vêtements et de l'équipement de protection personnelle. S'il n'y a aucune directive, se servir d'un détergent et d'eau chaude. Garder et laver l'équipement de protection personnelle à part de la buanderie de maison.

PREMIERS SOINS

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Aucun antidote spécifique. Donner des soins de soutien. Le médecin doit décider du traitement à instaurer en fonction des réactions du patient.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

TOXIQUE pour les plantes terrestres et aquatiques. Suivre les indications concernant les zones tampons sans pulvérisation terrestres et aquatiques spécifiées à MODE D'EMPLOI.

Ce produit chimique possède les propriétés et les caractéristiques associées aux produits chimiques décelés dans les eaux souterraines. L'utilisation de ce produit aux endroits où les sols sont perméables, surtout là où la nappe phréatique est peu profonde, risque de contaminer les eaux souterraines.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile. Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues. La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation entre le site traité et le bord du plan d'eau. Ne pas appliquer s'il y a prévision de forte pluie car l'eau de ruissellement peut couler dans les zones terrestres adjacentes et causer des lésions aux cultures et à la végétation utile non visées.

ENTREPOSAGE

Entreposer ce produit loin de la nourriture humaine ou animale.

ÉLIMINATION

Contenants recyclables

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenants récupérables

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant vide peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Contenants rechargeables

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial de réglementation responsable.

INFORMATION GÉNÉRALE

L'herbicide ClearView, appliqué en postlevée, supprime les mauvaises herbes à feuilles larges annuelles et vivaces, les plantes envahissantes et les arbustes dans les grands pâturages, les prés permanents, les zones industrielles (y compris, sans s'y limiter, les emprises et les bases militaires) et autres zones non cultivées. Éviter d'effectuer des applications dans des conditions de froid ou de sécheresse ou autre stress environnemental. **Lire toutes les instructions d'usage avant d'utiliser ce produit.** Pour plus de renseignements, contacter votre représentant de Corteva Agriscience Canada Company (1-800-667-3852).

Pour de meilleurs résultats, appliquer l'herbicide ClearView sur les plantes en croissance active. Ne pas appliquer lorsque la température dépasse 28 °C.

PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION

L'herbicide ClearView est sélectif et très actif contre les plantes à feuilles larges annuelles et vivaces, les plantes envahissantes et les arbustes. Ce produit est recommandé dans les zones où la perte de plantes fourragères à feuilles larges, y compris les légumineuses, peut être tolérée. Des lésions à des plantes utiles ou la perte de celles-ci peuvent survenir si l'on n'observe pas les précautions suivantes. Ne pas appliquer ni drainer ou rincer l'équipement sur la végétation utile ou près de celle-ci, ou dans des endroits où leurs racines peuvent dépasser ou dans d'autres endroits où le produit chimique peut être lessivé ou mis en contact avec les racines. Ne pas appliquer sur les passages piétonniers, les voies d'accès, les courts de tennis ou autres endroits similaires.

- Ne pas appliquer plus de 230 grammes par hectare d'herbicide ClearView par saison de croissance annuelle dans les grands pâturages libres, dans les pâturages, dans les zones industrielles et autres zones non cultivées.
- Une seule application par saison de croissance est permise.
- Les zones traitées pour 24 mois de suppression ne doivent pas être traitées plus qu'une fois par deux ans.
- Appliquer l'herbicide ClearView avec un surfactant recommandé.
- L'herbicide ClearView ne peut pas être appliqué sur de l'herbe à gazon domestique ou commerciale.
- Le foin coupé provenant d'herbe traitée, dans l'année d'application, ne doit être utilisé que sur la ferme pour nourrir le bétail. Le fumier ou compost des animaux nourris au foin traité ne doit être utilisé que sur des sites enregistrés où la perte de plantes fourragères à feuilles larges, y compris les légumineuses, peut être tolérée. Contacter Corteva Agriscience Canada Company pour de plus amples renseignements sur les espèces de plantes à feuilles larges sensibles.

Plantes sensibles

Les effets herbicides du ClearView surviennent principalement à la suite d'assimilation par les racines et de translocation dans toute la plante. Toutefois, une action herbicide secondaire peut survenir par assimilation de l'aminopyralide par le sol. De très petites quantités d'herbicide ClearView peuvent tuer ou endommager les plantes sensibles à feuilles larges. N'effectuer une pulvérisation que si des lésions aux légumineuses fourragères sont tolérables. Faire attention pour éviter de pulvériser les plantes à feuilles larges utiles au cours des périodes de croissance et de dormance.

Ne pas effectuer d'application à la limite du feuillage (le bord extrême du couvert des arbres) des conifères et des arbres à feuilles caduques utiles, à moins que des lésions ne soient tolérables. User de prudence en utilisant des produits à base d'aminopyralide autour d'espèces à systèmes de racines latérales étendues, d'espèces à enracinement superficiel et celles qui se propagent par marcottage.

Ne pas utiliser les fauchures ou le foin provenant de plantes traitées à l'aminopyralide pour constituer du compost ou du paillis. Les résidus d'aminopyralide sont éliminés par les animaux sans avoir été transformés et sont encore actifs sur le plan herbicide. Ne pas utiliser autour des plantes sensibles le fumier des animaux s'étant nourris dans les zones traitées ou à qui on aura donné du fourrage traité. Ne pas déplacer le bétail des zones de broutage traitées à des zones de culture à feuilles larges avant de l'avoir laissé brouter à un endroit non traité durant 3 jours.

Mélanges en réservoir

Dans certains cas, le mélange en cuve d'un produit antiparasitaire avec un autre produit antiparasitaire ou un engrais peut diminuer l'activité biologique, engendrant entre autres une réduction de l'efficacité ou l'accroissement du taux de dommages à la plante hôte. L'utilisateur devrait donc communiquer avec Corteva Agriscience Canada Company au 1-800-667-3852 ou www.corteva.ca pour demander des renseignements avant de mélanger tout pesticide ou engrais qui n'est pas précisément recommandé sur l'étiquette du produit antiparasitaire en question.

MODE D'EMPLOI

LIRE L'ÉTIQUETTE AU COMPLET AVANT D'UTILISER. LE NON-RESPECT DES INSTRUCTIONS FIGURANT SUR L'ÉTIQUETTE PEUT ENTRAÎNER UNE SUPPRESSION IRRÉGULIÈRE DES MAUVAISES HERBES.

Puisque ce pesticide n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, **NE PAS** l'utiliser pour lutter contre les organismes nuisibles en milieu aquatique. **NE PAS** contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.

Application par pulvérisateur agricole

NE PAS appliquer lors de périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** pulvériser en gouttelettes de taille inférieure au calibre grossier de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La hauteur de la rampe doit être de 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

Application aérienne

NE PAS appliquer lors de périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h à hauteur de vol sur le site d'application. **NE PAS** pulvériser en gouttelettes de taille inférieure au calibre grossier de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). Afin de réduire la dérive causée par les turbulences créées en bout d'aile de l'aéronef, l'espacement des buses le long de la rampe d'aspersion **NE DOIT PAS** dépasser 65 % de l'envergure des ailes ou du rotor.

ZONES INDUSTRIELLES (Y COMPRIS EMPRISES), AUTRES ZONES NON CULTIVÉES, GRANDS PÂTURAGES LIBRES ET PÂTURAGES PERMANENTS

HERBICIDE CLEARVIEW UTILISÉ SEUL

Appliquer l'herbicide ClearView à raison de 135 – 230 g/ha. Appliquer lorsque la végétation indésirable visée est en croissance active. Seuls les mauvaises herbes et arbustes présents au moment de l'application seront supprimés. Enlever la végétation compétitive peut entraîner l'apparition de nouvelles pousses de chardon des champs. Appliquer par voie aérienne (minimum de 30 L de volume de pulvérisation/ha) ou par voie terrestre (minimum de 110 L de volume de pulvérisation/ha) pour assurer une couverture uniforme. Pour obtenir une meilleure couverture, utiliser 50 litres/ha pour l'application aérienne et 200 litres/ha pour l'application terrestre. Suivre toutes les directives à Méthodes de mélange concernant les exigences de surfactant et l'ordre du mélange.

TAUX D'APPLICATION

HERBICIDE CLEARVIEW UTILISÉ SEUL SUPPRESSION SAISONNIÈRE - MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES OU RÉPRIMÉES

Taux d'herbicide ClearView	Suppression de:		
135 g/ha	neslie paniculée bardanette épineuse chardon vulgaire vergerette du Canada chardon des champs stellaire moyenne trèfle séneçon vulgaire petite herbe à poux tanaisie vulgaire spargoute des champs saponnaire des vaches pissenlit scabieuse des champs sagesse-des-chirurgiens	renouée scabre ortie royale ortie de la Caroline kochia à balais † renouée persicaire chardon penché crépis des toits marguerite blanche (pré-bourgeon) laiteron des champs chardon épineux amarante fausse-blite soude roulante	matricaire inodore bourse-à-pasteur centaurée maculée tabouret des champs érodium cicutaire mélilot renoncule âcre sarrasin de Tartarie canola spontané** symphorine occidentale moutarde des champs centaurée du solstice
	Répression de:		
	verge d'or du Canada chénopode blanc	renouée liseron	
	Plantes indiquées ci-dessus plus la suppression de		
170 g/ha	gnaphale patience crépue épilobe à feuilles étroites bertéroa blanche lépidie à feuilles larges rosier des prairies	antennaire négligée onoporde acanthe luzerne spontanée herbe à poux vivace carotte sauvage fraisier de Virginie	
	Répression de:		
	armoïse absinthe		
	Plantes indiquées ci-dessus plus la suppression de:		
200 g/ha	gypsophile paniculée jusquiame noire gaillet gratteron	carvi cumin sauvage panais sauvage chondrille	
	Plantes indiquées ci-dessus plus la suppression de		
230 g/ha	armoïse absinthe centaurée jacée centaurée diffuse*** cynoglosse officinale renouée du Japon grande molène	épervière orangée**** laitue scariole salicaire pourpre cranson dravier épervière jaune****	
	Répression de:		
	achillée		

*Biotypes non résistant aux ALS

**Toutes variétés sauf canola résistant aux ALS

***Appliquer l'herbicide ClearView à raison de 230 g/ha quand les plantes sont en pleine croissance et le moment optimal d'application est du stade de rosette jusqu'au stade de montée en graines ou en automne. Les plantes seront contrôlées par l'application de mi-été et d'automne même si les plantes ne présentent aucune modification de forme ou de stature durant l'année d'application.

****Appliquer l'herbicide ClearView à raison de 230 g / ha lorsque les plantes sont au stade de montée en graines.

HERBICIDE CLEARVIEW UTILISÉ SEUL SUPPRESSION OU RÉPRESSION PENDANT 12 MOIS

Taux d'herbicide ClearView	Supprimées jusqu'à 12 mois	Réprimés jusqu'à 12 mois
135 g/ha	matricaire inodore	chardon des champs pissenlit
170 g/ha	Plantes indiquées ci-dessus plus: chardon des champs* pissenlit fraisier de Virginie	armoise douce armoise de l'ouest rosier des prairies symphorine occidentale
200 g/ha	Plantes indiquées ci-dessus plus: rosier des prairies	
230 g/ha	épervière orange** armoise douce	chalef argenté

♦ Enlever la végétation compétitive peut entraîner l'apparition de nouvelles pousses de chardon des champs.

** Appliquer l'herbicide ClearView à raison de 230 g/ha lorsque les plantes sont au stade de montée en graines.

HERBICIDE CLEARVIEW UTILISÉ SEUL SUPPRESSION OU RÉPRESSION PENDANT 24 MOIS

Taux d'herbicide ClearView	Supprimées jusqu'à 24 mois	Réprimés jusqu'à 24 mois
170 g/ha	fraisier de Virginie	chardon des champs* pissenlit armoise douce rosier des prairies
200 g/ha	Plantes indiquées ci-dessus	symphorine occidentale
230 g/ha	Plantes indiquées ci-dessus plus: chardon des champs pissenlit armoise douce rosier des prairies	

♦ Enlever la végétation compétitive peut entraîner l'apparition de nouvelles pousses de chardon des champs.

Délais à respecter avant la récolte/pâturage

- Il n'y a pas de restrictions sur le plan du pâturage pour le bétail ou les animaux laitiers en lactation dans les zones traitées.
- Laisser le bétail paître durant 3 jours (ou le nourrir de foin non traité) dans une zone non traitée avant de le transférer dans des zones où se trouvent des cultures à feuilles larges sensibles.

MÉLANGES EN RÉSERVOIR AVEC L'HERBICIDE CLEARVIEW

L'herbicide ClearView peut être mélangé en réservoir avec l'herbicide 2,4-D Amine pour augmenter le nombre de mauvaises herbes supprimées.

Lorsque les mélanges en réservoir sont permis, lire et observer toutes les instructions sur l'étiquette, y compris les taux et les restrictions pour chaque produit utilisé dans le mélange en réservoir. Suivre les mesures de précaution les plus strictes pour le mélange, le chargement et l'application telles que décrites sur les étiquettes des deux produits.

**HERBICIDE CLEARVIEW PLUS HERBICIDE 2,4-D AMINE
SUPPRESSION TOUT AU LONG DE LA SAISON**

Taux d'herbicide ClearView	Taux d'herbicide 2,4-D Amine	Mauvaises herbes à feuilles larges	
135 g/ha	840-1440 g e.a./ha (équivalent à 1,5 L/ha de 2,4-D Amine 600)	armoïse absinthe	herbe à gomme (parties épigées)
		laiteron potager	épervière
		laitue bleue (parties épigées)	cranson dravier (parties épigées)
		chardon vulgaire (parties épigées)	chénopode blanc
		bardane < 4 feuilles	armoïse douce
		verge d'or du Canada	laitue scariole
		lampourde glouteron	ortie dioïque
		plantain majeur	renouée liseron
		salsifis majeur	
		Arbustes	
		chalef argenté (saule de Wolf)	
		Plus toutes les mauvaises herbes indiqués sur l'étiquette du 2,4-D Amine 840-1440 g e.a./ha (équivalent à 1,5 – 2,6 L/ha de 2,4-D Amine 600)	
170 g/ha	840-1440 g e.a./ha (équivalent à 1,5 – 2,6 L/ha de 2,4-D Amine 600)	Mauvaises herbes à feuilles larges	
		Plantes indiquées ci-dessus plus:	
		armoïse de l'ouest	
		Arbustes	
		potentille frutescente	
		Plus toutes les mauvaises herbes indiqués sur l'étiquette du 2,4-D Amine 840-1440 g e.a./ha (équivalent à 1,5 – 2,6 L/ha de 2,4-D Amine 600)	

**HERBICIDE CLEARVIEW PLUS HERBICIDE 2,4-D AMINE
SUPPRESSION PENDANT 12 MOIS**

Taux d'herbicide ClearView	Taux d'herbicide 2,4-D Amine	Mauvaises herbes à feuilles larges supprimées
135 g/ha	1,1 kg e.a/ha (équivalent à 2,0 L/ha of 2,4-D Amine 600)	chardon des champs* pissenlit fraisier de Virginie
170 g/ha	1,1 kg e.a/ha (équivalent à 2,0 L/ha de 2,4-D Amine 600)	Plantes indiquées ci-dessus plus:
		rosier des prairies potentille frutescente symphorine occidentale <u>Mauvaises herbes supprimées à ce taux :</u> Armoise douce
200 g/ha	1,1 kg e.a/ha (équivalent à 2,0 L/ha de 2,4-D Amine 600)	Plantes indiquées ci-dessus plus:
		armoise de l'ouest armoise douce chalef argenté (saule de Wolf)

*Enlever la végétation compétitive peut entraîner l'apparition de nouvelles pousses de chardon des champs.

**HERBICIDE CLEARVIEW PLUS HERBICIDE 2,4-D AMINE
SUPPRESSION PENDANT 24 MOIS**

Taux d'herbicide ClearView	Taux d'herbicide 2,4-D Amine	Mauvaises herbes à feuilles larges supprimées
135 g/ha	1,1 kg e.a/ha (équivalent à 2,0 L/ha de 2,4-D Amine 600)	pissenlit fraisier de Virginie
170 g/ha	1,1 kg e.a/ha (équivalent à 2,0 L/ha de 2,4-D Amine 600)	Plantes indiquées ci-dessus plus:
		armoise douce <u>Mauvaises herbes reprimées à ce taux:</u> chardon des champs rosier des prairies
200 g/ha	1,1 kg e.a/ha (équivalent à 2,0 L/ha de 2,4-D Amine 600)	Plantes indiquées ci-dessus plus:
		chardon des champs* rosier des prairies chalef argenté (saule de Wolf) symphorine occidentale,

230 g/ha	1,1 kg e.a/ha (équivalent à 2,0 L/ha de 2,4-D Amine 600)	Plantes indiquées ci-dessus plus:
		armoïse de l'ouest potentille frutescente

*Enlever la végétation compétitive peut entraîner l'apparition de nouvelles pousses de chardon des champs.

Délais à respecter avant la récolte/pâturage pour l'herbicide ClearView mélangé en réservoir avec l'herbicide Amine 600.

- Il n'y a pas de restrictions sur le plan du pâturage pour le bétail (sauf pour les animaux laitiers en lactation) dans les zones traitées.
- Ne pas laisser paître les animaux laitiers en lactation dans les 7 jours suivant l'application.
- Délai à respecter avant de récolter le fourrage ou de couper le foin : 30 jours après l'application.
- Retirer des champs traités le bétail au moins 3 jours avant qu'il ne soit envoyé à l'abattoir.
- Laisser le bétail paître durant 3 jours dans une zone non traitée (ou le nourrir de foin non traité) avant de le transférer dans des zones où se trouvent des cultures à feuilles larges sensibles.

MÉLANGE EN RÉSERVOIR AVEC L'HERBICIDE CLEARVIEW – Terres non cultivées

On peut mélanger en réservoir l'herbicide ClearView avec des herbicides au glyphosate (présent en tant que sel d'isopropylamine, sel de diammonium, sel de triméthylsulfonium, sel de potassium ou sel de diméthylamine, homologués pour utilisation sur les terres non cultivées), avec l'herbicide Torpedo EZ, avec l'herbicide Arsenal ou avec l'herbicide Garlon XRT, pour augmenter le nombre de mauvaises herbes, de plantes ligneuses et d'arbres supprimés sur les emprises, les sites industriels (y compris, sans s'y limiter, les emprises et les bases militaires) et autres zones non cultivées (où un sol nu est souhaité). Les mélanges en réservoir de glyphosate, l'herbicide Torpedo EZ et d'Arsenal permettent de supprimer la plupart des graminées et des espèces à feuilles larges alors que le mélange en réservoir de l'herbicide Garlon XRT permet de supprimer un large spectre de mauvaises herbes < feuilles larges, de plantes ligneuses et d'arbres.

Lorsque les mélanges en réservoir sont permis, lire et observer toutes les instructions sur l'étiquette, y compris les taux et les restrictions pour chaque produit utilisé dans le mélange en réservoir. Suivre les mesures de précaution les plus strictes pour le mélange, le chargement et l'application telles que décrites sur les étiquettes des deux produits.

Mélange en réservoir – Herbicide ClearView plus Herbicide Glyphosate

Utiliser 135 – 230 g/ha d'herbicide ClearView mélangé en réservoir à 0,8 – 4,3 kg e.a./ha d'herbicide glyphosate herbicide (équivalent à 1,69 – 9,0 L/ha de solution herbicide VP480). Un surfactant est requis. Suivre les directives de mélange.

Mélange en réservoir – Herbicide ClearView plus Herbicide Torpedo EZ

Appliquer 135 – 230 g/ha d'herbicide ClearView mélangé en réservoir à 880-1215 mL par hectare d'herbicide Torpedo EZ. Un surfactant, tel que Gateway Adjuvant à 0,25 – 1,0 %v/v, est requis.

Mélange en réservoir – Herbicide ClearView plus Herbicide Torpedo EZ plus Herbicide Glyphosate (p. ex. Herbicide VP480)

Appliquer 135 – 230 g/ha d'herbicide ClearView mélangé en réservoir à 880-1215 mL par hectare d'herbicide Torpedo EZ plus 0,8 – 4,3 kg ai/ha d'herbicide glyphosate (Équivalent à 1,69 – 9,0 L/ha d'herbicide VP480). Un surfactant, tel que Gateway Adjuvant à 0,25 – 1,0%v/v, est requis.

Mélange en réservoir - Herbicide ClearView plus herbicide Arsenal :

Appliquer 3,0 L d'herbicide Arsenal par hectare mélangé en réservoir à 135 – 230 g/ha d'herbicide ClearView.

Mélange en réservoir - Herbicide ClearView plus herbicide Garlon XRT

Utiliser 135 – 230 g/ha d'herbicide ClearView mélangé en réservoir à 2,5 – 5 L/ha d'herbicide Garlon XRT. Utiliser un surfactant recommandé (tel que Gateway™ Adjuvant, Fluide Xiameter OFX-0309, ou un surfactant non-ionique recommandé tel qu'Ag-Surf, Agral 90, ou Citowett Plus) à un taux de 0,375 % par volume (375 mL par 100 L d'eau). Voir l'étiquette du surfactant pour la liste complète des taux recommandés. Certains surfactants nécessitent des taux de 0,2 à 1 %. Voir l'étiquette de l'herbicide Garlon XRT pour la liste complète des plantes ligneuses et des arbres supprimés.

Pour supprimer l'épinière noire, utiliser 230 g d'herbicide ClearView mélangé en réservoir à 4-5 L de Garlon XRT, dans 1 000 L/ha pour les applications par tuyau souple ou lance et au moins 200 L/ha pour les applications généralisées, ainsi qu'un surfactant recommandé (tel que Gateway Adjuvant, Fluide Xiameter OFX-0309, ou un surfactant non-ionique recommandé tel qu'Ag-Surf, Agral 90, ou Citowett Plus) à un taux de 0,375 % par volume (375 mL par 100 L d'eau). Voir l'étiquette du surfactant pour la liste complète des taux recommandés. Certains surfactants nécessitent des taux de 0,2 à 1 %.

MÉTHODES DE MÉLANGE

Mélange avec eau

1. Remplir le réservoir de pulvérisation au 3/4 d'eau propre.
2. Ajouter la quantité requise d'herbicide ClearView tout en agitant. Il peut être nécessaire d'effectuer une pré-bouillie s'il y a peu ou pas d'agitation, ou si l'on se sert d'un système par injection, ou si l'herbicide est d'abord ajouté à un autre réservoir que le réservoir de pulvérisation.
3. Si on effectue un mélange en réservoir, ajouter la quantité requise de produit d'association tout en poursuivant l'agitation.
4. Ajouter le surfactant recommandé.
5. Ajouter un agent antimoussant, si requis.

MÉTHODES D'APPLICATION

GESTION DES PLANTES ENVAHISSANTES

Pratiques de gestion des plantes envahissantes

On peut appliquer l'herbicide ClearView en postlevée en tant que traitement généralisé ou par application localisée ou par bandes pour supprimer les plantes envahissantes. Les applications en postlevée doivent être effectuées avant le stade du bourgeon ou de floraison précoce, à moins d'indication contraire. Les résultats sont meilleurs lorsque le volume de pulvérisation est suffisant pour couvrir uniformément les plantes traitées. Pour obtenir une absorption et une translocation optimales, ne pas effectuer de coupe, de fenaison, de déchiquetage dans les zones traitées et laisser intactes celles-ci durant au moins 7 jours suivant l'application.

L'herbicide ClearView peut représenter un composant important de programmes de gestion intégrée de la végétation conçus pour rétablir des communautés de plantes utiles. Pour maximiser et augmenter les avantages de la suppression de mauvaises herbes que procure l'herbicide ClearView, il est important que d'autres pratiques de gestion de la végétation, y compris la gestion de pâturage, la fertilisation, le brûlage dirigé, le fauchage mécanique, le désherbage à la main, la lutte biologique et autres méthodes, soient utilisées selon une séquence et des combinaisons appropriées afin de diminuer davantage les effets nocifs des plantes envahissantes sur les plantes utiles et favoriser le développement des communautés de plantes utiles. Consulter des spécialistes agricoles et de gestion des terres et/ou les conseils sur les plantes envahissantes locaux. Ces organismes peuvent conseiller sur les meilleures pratiques de gestion et le développement de programmes de gestion intégrée de la végétation. Réagir rapidement suite à une détection précoce de nouvelles plantes envahissantes représente une stratégie clé de gestion des plantes envahissantes. Le confinement, l'éradication et la suppression sont essentiels à la gestion de plantes envahissantes établies qui s'étendent.

Grands pâturages et prés

N'effectuer qu'une seule application par année pour supprimer les plantes envahissantes. Pour de meilleurs résultats, traiter les plantes envahissantes lorsqu'elles sont en croissance active et dans des

conditions favorables à la croissance. Le mélange en réservoir d'herbicide Reclaim procure également une suppression en prélevée des graines en germination et une suppression des semis en émergence de plantes vulnérables suivant l'application.

Pour réduire la propagation de plantes envahissantes, il est important de traiter les plantes envahissantes identifiées dans la zone visée tout en observant les zones tampons sans pulvérisation requises pour les applications généralisées. Lorsque le vent souffle dans la direction opposée, revenir pour terminer la pulvérisation complète de la population des plantes visées.

Applications sur plante individuelle, localisée ou par bandes

Un composant important des programmes de gestion des plantes envahissantes est la détection précoce et l'éradication. Les directives pour les plantes individuelles ou les applications localisées ou par bandes peuvent servir à arrêter la propagation de plantes envahissantes. Ceci est particulièrement important dans les zones riveraines, où il est préférable d'utiliser une application localisée plutôt qu'un traitement généralisé. Utiliser le tableau de mélange suivant pour mélanger l'herbicide ClearView avec suffisamment d'eau et de surfactant pour obtenir la bonne quantité de solution pulvérisable. Utiliser un appareil conçu pour une application sur plante individuelle, localisée ou par bandes, comme un pulvérisateur à dos ou un tuyau avec pistolet, pour pulvériser les mauvaises herbes envahissantes. Mouiller à fond et uniformément le feuillage de toutes les plantes visées mais pas jusqu'au point de ruissellement. Diriger le jet loin des habitats aquatiques et des plantes terrestres non visées. **NE PAS** appliquer ce produit directement dans des habitats d'eau douce (tels que lacs, rivières, marécages, étangs, cuvettes des Prairies, criques, marais, ruisseaux, réservoirs et terres humides), des estuaires ou des habitats marins.

Tableau de mélange

Herbicide ClearView	Surfactant*	Solution pulvérisable (eau et herbicide)
1,35 – 2,3 grammes	20 mL	10 litres
13,5 – 23 grammes	200 mL	100 litres
135 -230 grammes	2000 mL	1000 litres

*Surfactant recommandé tel que Gateway™ Adjuvant, Ag-Surf, Agral 90 ou Citowett Plus

Utiliser le taux le plus élevé de la fourchette lorsque les conditions de croissance sont moins favorables ou lorsque le feuillage des plantes est élevé et dense.

Application aérienne

Utiliser l'herbicide ClearView seul, ou mélangé en réservoir avec l'herbicide 2,4-D amine, l'herbicide du glyphosate ou l'herbicide Garlon XRT, pour le traitement généralisé par voie aérienne pour supprimer les mauvaises herbes à feuilles larges et les plantes ligneuses. Appliquer l'herbicide ClearView aux taux recommandés dans un volume de pulvérisation minimum de 30 L/ha par voie aérienne. Pour une meilleure couverture, utiliser 50 litres/ha. Observer toutes les directives dans Méthodes de mélange pour les exigences concernant le surfactant et la séquence du mélange. Se référer à l'étiquette de l'autre produit pour des directives, des instructions sur l'application aérienne et des mesures de précaution additionnelles.

Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette.

Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées pour l'épandage aérien qui sont indiquées sur l'étiquette. Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'épandage aérien ne figure sur l'étiquette, on ne peut utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible.

S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés.

Mises en garde concernant l'utilisation

Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans le Guide national d'apprentissage – Application de pesticides par aéronef, développé par le comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides.

Mises en garde concernant l'opérateur antiparasitaire

Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques pré-mélangés contenus dans un système fermé.

Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage.

Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter des gants, une combinaison et des lunettes ou un masque les protégeant contre les produits chimiques durant le mélange des produits, le chargement, le nettoyage et les réparations. Lorsque les précautions qu'on recommande à l'opérateur de prendre sont plus strictes que les recommandations générales qui figurent sur les étiquettes pour épandage avec pulvérisateur terrestre, suivre les précautions les plus rigoureuses.

Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabinets des véhicules doivent être nettoyés régulièrement.

Mises en garde propres au produit

Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler le fabricant en composant le 1-800-667-3852. Pour obtenir des conseils techniques, contacter le distributeur ou un conseiller agricole provincial. L'épandage de ce produit spécifique doit répondre aux exigences suivantes:

Éviter la dérive sur le site d'application. L'interaction de plusieurs facteurs tels que l'équipement et la température déterminent le potentiel de dérive. Les utilisateurs doivent envisager tous ces facteurs pour prendre leurs décisions.

Suivre les exigences de gestion de la dérive suivantes pour éviter toute dérive pendant les applications aériennes :

1. La distance des buses le plus à l'extérieur sur la rampe ne doit pas mesurer plus de 75 % de la longueur de l'envergure des ailes ou des hélices de l'hélicoptère.
2. Les buses doivent toujours pointer vers l'arrière parallèlement à l'écoulement d'air et ne jamais pointer vers le bas sur un angle de plus de 45 degrés.

Instructions de Nettoyage du Pulvérisateur

Pour éviter des dommages aux plantes utiles, laver à fond l'équipement utilisé pour appliquer ce produit avant de le réutiliser ou de s'en servir pour appliquer d'autres produits chimiques.

1. Immédiatement après la pulvérisation, vider le réservoir. Toute contamination de l'extérieur de l'équipement de pulvérisation doit être nettoyée à l'eau propre.
2. Premier rinçage:
 - Rincer l'intérieur du réservoir à l'eau propre puis remplir le réservoir avec une quantité d'eau d'au moins le dixième du volume du réservoir.
 - Agiter et faire circuler durant 15 minutes, puis rincer à travers la rampe et les buses.
 - Enlever les capuchons d'extrémité ou les soupapes à bille ouverte au bout de chaque section de rampe et rincer la solution à travers les extrémités de rampe pour s'assurer qu'il n'y a pas de solution emprisonnée entre l'extrémité de la rampe et les buses.
 - Vider le réservoir complètement.

3. Deuxième rinçage:

- Remplir le réservoir d'eau propre.
- Ajouter du All Clear Spray Tank Decontaminator, du Clean-Out Spray Tank Cleaner, ou 1 L d'ammoniaque domestique (contenant au moins 3 % d'ammoniaque) par 100 L d'eau, ou des agents de nettoyage de réservoirs similaires selon les recommandations du fabricant, tout en remplissant le réservoir d'eau propre.
- Agiter puis rincer brièvement la rampe et les tuyaux avec la solution de nettoyage. Finir de remplir avec de l'eau pour s'assurer que le réservoir est plein. Laisser agir durant 15 minutes en agitant. Vider le réservoir de la solution à travers les tuyaux. Enlever les capuchons d'extrémité ou les soupapes à bille ouverte au bout de chaque section de rampe et rincer la solution à travers les extrémités de rampe pour s'assurer qu'il n'y a pas de solution emprisonnée entre l'extrémité de la rampe et les buses.
- Si c'est possible, laisser la solution reposer dans le réservoir du pulvérisateur et dans les rampes pour une durée prolongée, toute la nuit si possible.
- Après avoir rincé la rampe et les tuyaux, vider le réservoir complètement.
- Enlever les buses et les tamis pour les laver séparément avec un agent de nettoyage ou une solution d'ammoniaque (100 mL dans 10 L d'eau).

4. Troisième rinçage:

- Rincer l'intérieur du réservoir à l'eau propre puis rincer à travers les rampes et les tuyaux avec une quantité d'eau d'au moins le dixième du volume du réservoir.
- Enlever les capuchons d'extrémité ou les soupapes à bille ouverte au bout de chaque section de rampe et rincer la solution à travers les extrémités de rampe pour s'assurer qu'il n'y a pas de solution emprisonnée entre l'extrémité de la rampe et les buses.
- Vider le réservoir complètement.

Ne pas utiliser d'ammoniaque avec un agent chloré de blanchiment. Un tel mélange libère un gaz sentant le chlore et le moisi pouvant causer une irritation des yeux, du nez, de la gorge et des poumons. Ne pas nettoyer l'équipement dans un endroit encloué.

Zones tampons sans pulvérisation

L'utilisation des méthodes et des pulvérisateurs suivants NE REQUIERT PAS de zones tampons sans pulvérisation : pulvérisateur manuel ou à réservoir dorsal et traitement localisé

Pour l'application sur des emprises, une zone tampon sans pulvérisation pour protéger les habitats terrestres sensibles n'est pas requise. Cependant, il faut utiliser les meilleures stratégies d'application existantes minimisant la dérive hors-site, y compris celles liées aux conditions météorologiques (p. ex. direction du vent, vitesse du vent lente) et à l'équipement d'application (p. ex. grosses gouttelettes, minimisation de la hauteur au-dessus du couvert). Les applicateurs doivent toutefois observer les zones tampons sans pulvérisation spécifiées pour la protection des habitats aquatiques sensibles.

Les zones tampons sans pulvérisation indiquées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le point d'application directe et la limite la plus proche en aval des habitats terrestres sensibles (p. ex. les prairies, les zones forêts, les plantations brise-vent, les boisés, les haies, les zones riveraines et arbustives) et des habitats d'eau douce vulnérables (par ex. les lacs, les rivières, les marécages, les étangs, les coulées, les fondrières des Prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les terres humides), et les habitats estuariens /marins.

Méthode d'application	Culture		Zones tampons sans pulvérisation (en mètres) nécessaires à la protection des :	
			Habitats d'eau douce	Habitats terrestres*
Pulvérisateur agricole	Pâturages permanents, grands pâturages libres, zones industrielles et autres zones non cultivées		10	15
Aérienne	Pâturages permanents, grands pâturages libres, zones industrielles et autres zones non cultivées	Voilure fixe (grosse)	175	750
		Voilure tournante (grosse)	150	650
		Voilure fixe (de grosse à très grosse)	125	475
		Voilure tournante (de grosse à très grosse)	100	325
		Voilure fixe (très grosse)	100	375
		Voilure tournante (très grosse)	90	225
		Voilure fixe (de très grosse à extrêmement grosse)	80	250
		Voilure tournante (de très grosse à extrêmement grosse)	70	175

*Des zones tampons sans pulvérisation pour protéger les habitats terrestres sensibles ne sont pas requis dans le cas d'application sur des emprises y compris le ballast de voie ferrée, les emprises de chemin de fer et d'hydro, les raccordements d'utilités, les routes, et les champs de manoeuvres et de tirs militaires.

Lorsque les mélanges en réservoir sont permis, consulter les étiquettes des produits d'association et respecter la zone tampon sans pulvérisation la plus large (la plus restrictive) parmi les produits utilisés dans le mélange et appliquer au moyen de la catégorie de gouttelettes la plus grosse (ASAE) indiquée sur les étiquettes des produits d'association.

Il est possible de modifier les zones tampons sans pulvérisation associées à ce produit selon les conditions météorologiques et la configuration du matériel de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampon sans pulvérisation dans la section Pesticides du site Canada.ca.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Aux fins de la gestion de la résistance, il importe de noter que l'herbicide ClearView est un herbicide du groupe 2 et du groupe 4. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à l'herbicide ClearView et à d'autres herbicides du groupe 2 et 4. Les biotypes résistants peuvent finir par dominer au sein de la population des mauvaises herbes si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut aussi exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition d'une résistance aux herbicides :

- Dans la mesure du possible, alterner l'herbicide ClearView ou les herbicides du même groupe 2 et 4 avec des herbicides qui appartiennent à d'autres groupes et qui suppriment les mêmes mauvaises herbes et ce, au cours d'une seule saison de croissance (applications séquentielles) ou entre les saisons de croissance.
- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe différent. Pour ralentir l'acquisition d'une résistance, le composé du mélange le moins susceptible de créer une résistance devrait supprimer la ou les mauvaises herbes ciblées aussi efficacement que le composé du mélange le plus susceptible de créer une résistance.
- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les mauvaises herbes qui privilégie le dépistage, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui permet l'intégration des techniques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques de lutte), des pratiques culturales (par exemple, augmentation de la densité des semis, application d'engrais au moment propice et au moyen d'une méthode précise pour favoriser la croissance de la culture plutôt que celle des mauvaises herbes) ou biologiques (recours à des cultures ou à des variétés de végétaux qui entrent en compétition avec les mauvaises herbes) et d'autres pratiques de lutte.
- Après l'application d'herbicides, surveiller les populations de mauvaises herbes traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance (par exemple, une des espèces de mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette n'a pas été supprimée). En présence de signes attestant une résistance potentielle, empêcher la production des graines des mauvaises herbes sur le site touché en utilisant, dans la mesure du possible, un autre herbicide appartenant à un groupe différent. Empêcher la propagation des mauvaises herbes résistantes d'un champ à l'autre en nettoyant le matériel de labour et de récolte avant le passage dans un autre champ et en utilisant des semences non contaminées.
- Faire analyser les graines de mauvaises herbes potentiellement résistantes par un laboratoire qualifié afin de confirmer leur résistance et d'opter pour un autre herbicide.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un biotype de mauvaise herbe précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.
- Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec Corteva Agriscience Canada Company au 1-800-667-3852 ou à www.corteva.ca.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

™ Marque de Corteva Agriscience et de ses sociétés affiliées

Tous autres produits énumérés sont des marques déposées de leurs compagnies respectives.

(Container)



Garlon™ XRT

Herbicide

GROUP	4	HERBICIDE
-------	---	-----------

For the control of undesirable woody plants and annual and perennial broadleaved weeds on pastures and rangelands, in non-crop areas such as rights-of-way, military bases and industrial sites, and in forest and woodland management areas.

COMMERCIAL

READ THE LABEL AND BOOKLET BEFORE USING
KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN

ACTIVE INGREDIENT: triclopyr, present as butoxyethyl ester 755 g/L
Emulsifiable Concentrate

REGISTRATION NO.: 28945 PEST CONTROL PRODUCTS ACT

PRECAUTIONS

WARNING – SKIN AND EYE IRRITANT
POTENTIAL SKIN SENSITIZER

NET CONTENTS: 10 L-bulk

Corteva Agriscience Canada Company 2450, 215 – 2nd Street S.W.
Calgary, Alberta
T2P 1M4
1-800-667-3852

™Trademark of Corteva Agriscience and its affiliated companies.

PRECAUTIONS

WARNING- SKIN AND EYE IRRITANT

KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN

Causes eye irritation. DO NOT get in eyes. May irritate the skin. Avoid contact with skin. Potential skin sensitizer. Wash thoroughly after handling. Avoid breathing vapour or spray mist. Where frequent inhalation of spray mist cannot be avoided, occupational exposure to pesticides can be reduced by use of an air-purifying respirator equipped with an organic vapour-removing cartridge with a prefilter approved for pesticides (MSHA/NIOSH approval number prefix TC-23C), or a cannister approved for pesticides (MSHA/NIOSH approval number prefix TC-14G), or a NIOSH approved respirator with an organic vapour (OV) cartridge or cannister with any N, R, P or HE prefilter. Avoid contact with treated foliage and other contaminated surfaces while wet. When spraying, follow a "walk in, spray out" pattern to avoid contact with treated brush. Take precautions to avoid spray drift. Direct spray outward and away from self. Avoid overhead spraying. Select spray nozzle types and pressures to minimize drift potential.

Practice good personal hygiene. At all times when handling herbicide concentrate or applying the dilute mixture, plan events in such a way as to minimize personal exposure. Locate wash stations with an adequate supply of fresh water on work vehicles. Wash thoroughly with soap and water after handling and before eating or smoking. Bathe or take a hot shower after work using plenty of soap.

To minimize exposure when handling and applying Garlon XRT Herbicide:

- Read and follow directions in the Protective Equipment Requirements and Precautions sections on the label.
- Applicators should receive training on how to minimize personal exposure while applying high volume stem-foliage applied herbicides, including the "walk in, spray out" technique and on how to minimize contact with treated foliage.
- Applicators should be supervised to ensure that all label directions and proper application techniques are followed.
- **For agricultural uses:** Do not enter or allow worker entry into treated areas during the restricted-entry interval (REI) of 12 hours.
- **For non-crop uses:** Do not enter or allow entry into treated areas during the restricted-entry interval (REI) of 12 hours or until sprays have dried.
- Do not apply this product in a way that will contact workers or other persons, either directly or through drift. Only protected handlers may be in the area during application.
- Users should wash hands before eating, drinking, chewing gum, using tobacco or using the toilet.

PROTECTIVE EQUIPMENT REQUIREMENTS

Handling Concentrate

When handling concentrate, wear goggles or faceshield, chemical resistant gloves (nitrile or neoprene), clean coveralls over long-sleeved shirt and long pants, impermeable head covering and chemical resistant boots (rubber) during all mixing/loading activities. Remove clothing contaminated with concentrate promptly and wash before reuse. Exercise care in removal of contaminated clothing to avoid secondary skin contact. Segregate contaminated articles and launder separately from other clothing using a double rinse. Leather articles such as boots, belts or watchbands should be destroyed if contaminated by concentrate.

Applying Dilute Spray Solution

When applying dilute solution and during equipment maintenance and repair, wear protective eyewear such as goggles, face shield or safety glasses, clean coveralls over a long sleeved shirt and long pants, impermeable head covering, chemical resistant gloves (nitrile or neoprene) and chemical resistant foot wear such as rubber boots.

PHYSICAL OR CHEMICAL HAZARDS

COMBUSTIBLE. Do not use or store near heat or open flame.

FIRST AID

Take container, label or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention.

If swallowed: Call a poison control centre or doctor immediately for treatment advice. Have person sip a glass of water if able to swallow. Do not induce vomiting unless told to do so by a poison control centre or doctor. Do not give anything by mouth to an unconscious person.

If on skin or clothing: Take off contaminated clothing. Rinse skin immediately with plenty of water for 15-20 minutes. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

If inhaled: Move person to fresh air. If person is not breathing, call 911 or an ambulance, then give artificial respiration, preferably by mouth-to-mouth, if possible. Call a poison control centre or doctor for further treatment advice.

If in eyes: Hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15-20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing eye. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

TOXICOLOGICAL INFORMATION

The decision of whether to induce vomiting or not should be made by an attending physician. If lavage is performed, suggest endotracheal and/or esophageal control. Danger from lung aspiration must be weighed against toxicity when considering emptying the stomach. No specific antidote. Employ supportive care. Treatment should be based on judgment of the physician in response to reactions of the patient.

Do not ship or store with food, feeds, drugs or clothing.

ENVIRONMENTAL HAZARDS

This product is highly toxic to fish, aquatic plants and aquatic invertebrates and is not labelled for application to water surfaces. Keep out of wetlands, lakes, ponds, streams, rivers and wildlife habitats at the edge of bodies of water. Do not contaminate water by cleaning of equipment or disposal of wastes. The use of this chemical may result in contamination of groundwater particularly in areas where soils are permeable (e.g., sandy soil) and/or where the depth to the water table is shallow.

Sensitive terrestrial and aquatic habitat must be protected. A buffer zone should be maintained to avoid overspray and drift into these habitats (refer to Ground Application and/or Aerial Application sections for the buffer zone requirements and spray drift control recommendations). Examples of habitat which may border treated areas are shelterbelts, wetlands (e.g., potholes), sloughs, dry slough borders, non-target wooded areas and vegetated areas adjacent to water.

STORAGE

Do not contaminate water, food or feed by storage or disposal. Store above -2°C or agitate container before use.

DISPOSAL

Do not reuse this container for any purpose. This is a recyclable container, and is to be disposed of at a container collection site. Contact your local distributor/dealer or municipality for the location of the nearest collection site. Before taking the container to the collection site:

1. Triple- or pressure-rinse the empty container. Add the rinsings to the spray mixture in the tank.
2. Make the empty, rinsed container unsuitable for further use.

If there is no container collection site in your area, dispose of the container in accordance with provincial requirements.

For information on disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the provincial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of a spill, and for clean-up of spills.

2020-4213
2021-01-04

Page 4

NOTICE TO USER: This pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an offence under the *Pest Control Products Act* to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label. The user assumes the risk to persons or property that arises from any such use of this product.

(Booklet)



Garlon™ XRT

Herbicide

GROUP	4	HERBICIDE
-------	---	-----------

For the control of undesirable woody plants and annual and perennial broadleaved weeds on pastures and rangelands, in non-crop areas such as rights-of-way, military bases and industrial sites, and in forest and woodland management areas.

COMMERCIAL

READ THE LABEL AND BOOKLET BEFORE USING
KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN

ACTIVE INGREDIENT: triclopyr, present as butoxyethyl ester 755 g/L
Emulsifiable Concentrate

REGISTRATION NO.: 28945 PEST CONTROL PRODUCTS ACT

PRECAUTIONS

WARNING – SKIN AND EYE IRRITANT
POTENTIAL SKIN SENSITIZER

NET CONTENTS: 10 L - bulk

Corteva Agriscience Canada Company 2450, 215 – 2nd Street S.W.
Calgary, Alberta
T2P 1M4
1-800-667-3852

™Trademark of Corteva Agriscience and its affiliated companies.

PRECAUTIONS

WARNING – SKIN AND EYE IRRITANT

KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN

Causes eye irritation. DO NOT get in eyes. May irritate the skin. Avoid contact with skin. Potential skin sensitizer. Wash thoroughly after handling. Avoid breathing vapour or spray mist. Where frequent inhalation of spray mist cannot be avoided, occupational exposure to pesticides can be reduced by use of an air-purifying respirator equipped with an organic vapour-removing cartridge with a prefilter approved for pesticides (MSHA/NIOSH approval number prefix TC-23C), or a cannister approved for pesticides (MSHA/NIOSH approval number prefix TC-14G), or a NIOSH approved respirator with an organic vapour (OV) cartridge or cannister with any N, R, P or HE prefilter. Avoid contact with treated foliage and other contaminated surfaces while wet. When spraying, follow a “walk in, spray out” pattern to avoid contact with treated brush. Take precautions to avoid spray drift. Direct spray outward and away from self. Avoid overhead spraying. Select spray nozzle types and pressures to minimize drift potential.

Practice good personal hygiene. At all times when handling herbicide concentrate or applying the dilute mixture, plan events in such a way as to minimize personal exposure. Locate wash stations with an adequate supply of fresh water on work vehicles. Wash thoroughly with soap and water after handling and before eating or smoking. Bathe or take a hot shower after work using plenty of soap.

To minimize exposure when handling and applying Garlon XRT Herbicide:

- Read and follow directions in the Protective Equipment Requirements and Precautions sections on the label.
- Applicators should receive training on how to minimize personal exposure while applying high volume stem-foliage applied herbicides, including the “walk in, spray out” technique and on how to minimize contact with treated foliage.
- Applicators should be supervised to ensure that all label directions and proper application techniques are followed.
- **For agricultural uses:** Do not enter or allow worker entry into treated areas during the restricted-entry interval (REI) of 12 hours.
- **For non-crop uses:** Do not enter or allow entry into treated areas during the restricted-entry interval (REI) of 12 hours or until sprays have dried.
- Do not apply this product in a way that will contact workers or other persons, either directly or through drift. Only protected handlers may be in the area during application.
- Users should wash hands before eating, drinking, chewing gum, using tobacco or using the toilet.

PROTECTIVE EQUIPMENT REQUIREMENTS

Handling Concentrate

When handling concentrate, wear goggles or faceshield, chemical resistant gloves (nitrile or neoprene), clean coveralls over long-sleeved shirt and long pants, impermeable head covering and chemical resistant boots (rubber) during all mixing/loading activities. Remove clothing contaminated with concentrate promptly and wash before reuse. Exercise care in removal of contaminated clothing to avoid secondary skin contact. Segregate contaminated articles and launder separately from other clothing using a double rinse. Leather articles such as boots, belts or watchbands should be destroyed if contaminated by concentrate.

Applying Dilute Spray Solution

When applying dilute solution and during equipment maintenance and repair, wear protective eyewear such as goggles, face shield or safety glasses, clean coveralls over a long sleeved shirt and long pants, impermeable head covering, chemical resistant gloves (nitrile or neoprene) and chemical resistant foot wear such as rubber boots.

PHYSICAL OR CHEMICAL HAZARDS

COMBUSTIBLE. Do not use or store near heat or open flame.

FIRST AID

Take container, label or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention.

If swallowed: Call a poison control centre or doctor immediately for treatment advice. Have person sip a glass of water if able to swallow. Do not induce vomiting unless told to do so by a poison control centre or doctor. Do not give anything by mouth to an unconscious person.

If on skin or clothing: Take off contaminated clothing. Rinse skin immediately with plenty of water for 15-20 minutes. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

If inhaled: Move person to fresh air. If person is not breathing, call 911 or an ambulance, then give artificial respiration, preferably by mouth-to-mouth, if possible. Call a poison control centre or doctor for further treatment advice.

If in eyes: Hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15-20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing eye. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

TOXICOLOGICAL INFORMATION

The decision of whether to induce vomiting or not should be made by an attending physician. If lavage is performed, suggest endotracheal and/or esophageal control. Danger from lung aspiration must be weighed against toxicity when considering emptying the stomach. No specific antidote. Employ supportive care. Treatment should be based on judgment of the physician in response to reactions of the patient.

Do not ship or store with food, feeds, drugs or clothing.

ENVIRONMENTAL HAZARDS

This product is highly toxic to fish, aquatic plants and aquatic invertebrates and is not labelled for application to water surfaces. Keep out of wetlands, lakes, ponds, streams, rivers and wildlife habitats at the edge of bodies of water. Do not contaminate water by cleaning of equipment or disposal of wastes. The use of this chemical may result in contamination of groundwater particularly in areas where soils are permeable (e.g., sandy soil) and/or where the depth to the water table is shallow.

Sensitive terrestrial and aquatic habitat must be protected. A buffer zone should be maintained to avoid overspray and drift into these habitats (refer to Ground Application and/or Aerial Application sections for the buffer zone requirements and spray drift control recommendations). Examples of habitat which may border treated areas are shelterbelts, wetlands (e.g., potholes), sloughs, dry slough borders, non-target wooded areas and vegetated areas adjacent to water.

STORAGE

Do not contaminate water, food or feed by storage or disposal. Store above -2°C or agitate container before use.

DISPOSAL

Recyclable Containers:

Do not reuse this container for any purpose. This is a recyclable container, and is to be disposed of at a container collection site. Contact your local distributor/dealer or municipality for the location of the nearest collection site. Before taking the container to the collection site:

1. Triple- or pressure-rinse the empty container. Add the rinsings to the spray mixture in the tank.
2. Make the empty, rinsed container unsuitable for further use.

If there is no container collection site in your area, dispose of the container in accordance with provincial requirements.

Returnable Containers:

Do not reuse this container for any purpose. For disposal, this empty container may be returned to the point of purchase (distributor/dealer).

For information on disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the provincial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of a spill, and for clean-up of spills.

GENERAL INFORMATION

Garlon XRT Herbicide is recommended for the control of undesirable woody plants and annual and perennial broadleaved weeds in pastures and rangelands; in non-crop areas, including: rights-of-way, electrical power lines, communication lines, pipelines, roadsides and railroads, fencerows and around farm buildings, military bases, industrial, manufacturing and storage sites; and in forest and woodland management areas (refer to "RESTRICTED USE AERIAL APPLICATION FOR FOREST MANAGEMENT AREAS (GREATER THAN 500 HECTARES) AND WOODLAND MANAGEMENT AREAS (500 HECTARES OR LESS)").

Among the woody plants controlled at the lower rate are:

alder	elderberry	pinus*
ash	elm*	poplar
aspen	hawthorn	red maple*
basswood	hickory	raspberry*
beech	hop-hornbeam	sassafras
birch	honey locust*	sumac
blackberry	locust	sycamore
buckthorn	maples	tamarack
cherry*	mulberry	wild rose
chokecherry*	oaks*	willow
cottonwood	poison oak	witchhazel
dogwood		

*These species may require treatment at the higher rate and may need to be retreated the following year, particularly if the original treatment was made at the lower rate.

Among the annual and perennial broadleaved weeds controlled are:

burdock	field bindweed	smooth bedstraw
chicory	lamb's-quarters	vetch
curled dock	ragweed	wild lettuce
dandelion	smartweed	

GENERAL USE PRECAUTIONS

- Do not apply this product in a manner inconsistent with the label.
- Do not apply Garlon XRT Herbicide directly to, or otherwise permit it to come into direct contact with desirable crops or other desirable broadleaved plants or non-target species and do not permit spray mists containing Garlon XRT Herbicide to drift onto them.

Avoid Spray Drift

Apply only when there is little or no hazard from spray drift. Small quantities of the spray, which may not be visible, may seriously injure susceptible crops and damage sensitive non-target habitat. A method must be used to detect air movement, lapse conditions or temperature inversions (stable air) such as the use of balloons or a continuous smoke column at or near the spray site or a smoke generator on the spray equipment. If the smoke develops into layers or indicates a potential for hazardous spray drift, DO NOT SPRAY.

PREHARVEST/GRAZING INTERVALS

Treated areas may be grazed by livestock or harvested for livestock feed provided that the following intervals are adhered to:

Grazing or harvesting green forage

1. Lactating dairy animals
 - a) Up to 3 L/ha: withhold lactating dairy animals from consuming treated green forage for 14 days following treatment
 - b) 3 to 5 L/ha: withhold lactating dairy animals from consuming treated forage for 60 days following treatment.
2. Other livestock
 - a) Up to 3 L/ha: no grazing restriction.
 - b) 3 to 5 L/ha: do not graze or harvest green forage from treated area for 14 days following treatment.

NOTE : If less than 25% of a grazed area is treated, there is no grazing restriction (for other livestock only).

Haying (harvesting of dried forage)

1. Lactating dairy animals
 - a) For treatments up to 5 L/ha do not feed lactating dairy animals hay which had been harvested within 60 days of treatment.
2. Other livestock
 - a) Up to 3 L/ha: do not harvest for 7 days following treatment.
 - b) 3 to 5 L/ha: do not harvest hay for 14 days following treatment.

Slaughter Withhold

Withdraw livestock from grazing treated grass or consumption of treated hay at least 3 days prior to slaughter.

DIRECTIONS FOR USE

General

For best results, applications of Garlon XRT Herbicide should be made when woody plants and weeds are actively growing. Use higher rates when hard-to-control species such as ash, chokecherry, elm, maple (other than vine or big leaf), oaks or pine are present. If lower rates are used on hard-to-control species, resprouting may occur and retreatment may be necessary the following year.

Garlon XRT can be applied alone or with Gateway Adjuvant at the rate of 0.375% by volume (375 mL per 100 L of water). See Gateway Adjuvant label for a full list of recommended rates. Inclusion of Gateway Adjuvant in the spray solution with Garlon XRT will provide improved and more consistent control.

When using a drift control agent, follow the manufacturer's directions for the correct mixing sequence.

Ground Application

Consult with the appropriate provincial authorities about use permits and the establishment of buffer zones.

Use Precautions

Garlon XRT Herbicide is not registered for application to water surfaces including lakes, ponds and streams and is highly toxic to fish, aquatic plants and aquatic invertebrates. Do not overspray such areas. In order to reduce the hazard of drift to non-target plants, aquatic species or sensitive habitat, ensure that appropriate buffer zones are maintained and refer to the section Spray Drift Control.

Apply only when the potential for drift to areas of human habitation or areas of human activity such as houses, cottages, schools and parks is minimal.

Do not use this product as a broadcast foliar spray in residential areas. Residential areas are defined as sites where bystanders including children may be potentially exposed during or after spraying. This includes around homes, schools, parks, playgrounds, playing fields, public buildings or any other areas where the general public including children could be exposed.

Do not use this product more than once per year.

Spray Drift Control

The potential for spray drift with ground broadcast applications can be reduced by:

- Apply a coarse spray using large droplet producing nozzle tips. Do not apply with cone-type insecticide or other nozzles that produce a fine droplet spray.
- Use of Radiarc or Nalco-Trol or an equivalent drift control system or additive.
- Keep the spray boom as low as possible.
- Use a spray pressure no greater than is required to obtain a proper spray pattern for adequate plant coverage.
- For ground application, do not apply Garlon XRT Herbicide when wind velocity and direction pose a risk of spray drift. Apply when wind speed is low. For aerial application, please refer to "Use Precautions" for appropriate buffer zones under "Restricted Use."
- If a spray thickening agent is used, follow all use directions and precautions on the product label. When using a power sprayer and handgun, direct sprays no higher than the tops of the target plants.

GROUND EQUIPMENT APPLICATIONS

Single Stem Foliar

For control of woody plants up to 2.5 m in height, use Garlon XRT Herbicide at rates of 2.5 to 5 L in enough water to make 1000 L of spray solution. Use the higher rate for late summer application when growth rates are reduced or when hard-to-control species are present. Spray brush to the point of runoff. Coverage should be thorough to wet all foliage. To minimize spray drift do not use pressures exceeding 1400 kPa at the spray nozzle. Direct the spray away from crops or desired non-target vegetation. Use of a drift control system is suggested to minimize spray drift. For woody plants exceeding 2.5 m in height cut and spray regrowth or use one of the basal application methods.

Low Volume Foliar

For control of woody plants up to 2.5 m in height use this technique with knapsack or backpack sprayers equipped with flat fan or solid cone nozzles. Power sprayers and handguns may also be used. For control of woody plants, mix 0.6 to 3 L of Garlon XRT Herbicide in enough water to make 100 L of spray solution. Use of a rate in the upper end of the recommended range is suggested for control of basal sprouting and root suckering species and for tall, dense brush. Direct the spray solution to thoroughly wet the foliage of the target plants but not to the point of runoff. Apply after full leafout, but before autumn colouration. For woody plants exceeding 2.5 m in height cut and spray regrowth or use one of the basal application methods.

Broadcast Foliar

For woody plant control and broadleaved weed control, make applications with equipment that will assure uniform coverage of the low spray volume applied. Do not use pressure exceeding 275 kPa at the spray nozzle. Apply any time during the growing season. Use the higher rates for late summer applications when growth rates are reduced or when hard-to-control species are present.

Woody Plant Control

Mix 2.5 to 5 L of Garlon XRT Herbicide in a minimum of 200 L of water per hectare to ensure uniform coverage.

Broadleaved Weed Control

Mix 0.6 to 2.5 L of Garlon XRT Herbicide in a minimum of 200 L of water per hectare to ensure uniform coverage.

BASAL BARK APPLICATIONS

General Information and Mixing Instructions

For control of woody plants in rights-of-way, military bases, industrial sites and non-crop areas, use Garlon XRT Herbicide in oil mixtures prepared and applied as described below. Use a diluent such as mineral oil or vegetable oil. Add Garlon XRT Herbicide to the required amount of oil in the mixing tank and mix thoroughly. When mixing with oils commercially formulated for basal bark herbicide applications, read and follow the use directions and precautions on the product label prepared by the oil's manufacturer.

Use the higher spray mixture concentration of Garlon XRT Herbicide when treating basal sprouting and root suckering species or when applying during the dormant season. Use low nozzle pressure to minimize spattering of spray solution off the target stem.

One-Sided Low Volume

To control woody plants with stems less than 15 cm in basal diameter, mix 13 to 19 L of Garlon XRT Herbicide in enough oil diluent to make 100 L of spray mixture. Apply with a knapsack or backpack sprayer using a flat fan or solid cone nozzle, or wick attachment. Low pump pressures of 70 to 210 kPa are recommended. Spray the basal parts of at least one side of each stem to thoroughly wet the lower 30 cm, including the root collar area, but not to the point of runoff. Apply at any time, including the winter months, except when snow or water prevents spraying at the ground line.

Streamline

To control woody plants, mix 13 to 19 L of Garlon XRT Herbicide in enough oil to make 100 L of spray mixture. Apply using a knapsack or backpack sprayer with a flat fan or solid cone nozzle, or wick attachment. Low pump pressures of 70 to 210 kPa are recommended. Apply sufficient spray to one side of stems less than 8 cm in basal diameter to form a band 5 cm in width. When the optimum amount of spray mixture is applied, the treated zone should widen to encircle the stem within approximately 30 minutes. Treat both sides of stems which are 8 to 15 cm in basal diameter. Direct the spray at a point on the stem that is approximately 30 to 50 cm above ground level. Optimal results are achieved when applications are made to young vigorously growing stems which have not developed the thicker bark characteristics of slower growing, understory trees in older stands. Apply at any time, including the winter months, except when snow or water prevents spraying at the desired height above ground level.

Cut Stump Treatment

To control resprouting of cut stumps of woody species, mix 13 to 19 L of Garlon XRT Herbicide in enough oil to make 100 L of spray mixture. Apply the solution to thoroughly wet the outer portion of the cut surface adjacent to the cambium and the sides of the stumps, including the root collar area, but not to the point of runoff. Apply at any time, including the winter months, except when snow or water prevents spraying to the ground line. Care must be given to ensure treatment of all cut stems in a clump. Apply with a backpack or knapsack sprayer using a flat fan or a solid cone nozzle. Low pump pressures of 70 to 210 kPa are recommended.

TANK-MIX COMBINATION WITH GARLON XRT HERBICIDE – Non-cropland Uses

Garlon XRT can be tank mixed with ClearView Herbicide to broaden the spectrum of weeds, woody plants and trees controlled on rights-of-way, industrial areas (including but not limited to right-of-way and military bases) and other non-crop areas where bare ground is desirable. This tank-mix will provide control of a broad spectrum of broadleaf weeds, woody plants and tree species. When a tank mixture is used, follow all precautions, directions for use, and limitations on the tank-mix partner label.

Tank-Mix Combination - Garlon XRT plus ClearView Herbicide

Use 135 – 230 g/ha of ClearView Herbicide tank-mixed with 2.5 – 5 L/ha of Garlon XRT Herbicide. Use a recommended surfactant (such as Gateway Adjuvant, Xiameter OFX-0309 Fluid, or recommended non-ionic surfactant such as Ag-Surf, Agral 90, or Citowett Plus) at the rate of 0.375% by volume (375 mL per 100 L of water). See surfactant label for a full list of recommended rates. Some surfactants require rates ranging from 0.2 to 1%. See ClearView Herbicide label for the full list of broadleaf weeds and woody plants controlled.

For the control of black spruce, use 230 g of ClearView Herbicide tank-mixed with 4-5 L of Garlon XRT, in 1,000 L/ha for hose and handgun applications and a minimum of 200 L/ha for broadcast applications, along with a recommended surfactant (such as Gateway Adjuvant, Xiameter OFX-0309 Fluid, or recommended non-ionic surfactant such as Ag-Surf, Agral 90, or Citowett Plus) at the rate of 0.375% by volume (375 mL per 100 L of water). See surfactant label for a full list of recommended rates. Some surfactants require rates ranging from 0.2 to 1%.

MIXING METHODS

Mixing with Water

1. Fill the spray tank 3/4 full of clean water
2. Add the required amount of ClearView Herbicide with the agitation running. Pre-slurrying with water may be necessary where there is little or no agitation or an injection system is being used or where herbicide is first added to a tank other than the spray tank.
3. Add the required amount of Garlon XRT with the agitation running.
4. Add the recommended adjuvant.
5. Add antifoaming agent, if required.

NOTE TO USER: READ THE FOLLOWING BEFORE USING THIS PRODUCT FOR THE INDICATED SPECIAL USE APPLICATIONS: The DIRECTIONS FOR USE for this product for the use(s) described below were developed by persons other than Corteva Agriscience Canada Company and accepted for registration by Health Canada under the User Requested Minor Use Label Expansion program. Corteva Agriscience Canada Company itself makes no representation or warranty with respect to performance (efficacy) and/or crop tolerance (phytotoxicity) claims for this product when used on the crop(s) listed below.

Accordingly, the User assumes all risks related to performance and crop tolerance arising, and agree to hold Corteva Agriscience Canada Company harmless from any claims based on efficacy and/or phytotoxicity in connection with the use(s) described below.

DIRECTIONS FOR USE

LOWBUSH BLUEBERRY SITE PREPARATION

Make one application per year. Apply as a directed ground spray. Direct contact of the spray with the blueberry plant will cause severe damage.

Woody plants controlled: alder, ash, birch, chokecherry[†], maples (red maple[†]), and poplar.

[†]may require higher rates and a repeat application the following year for control.

Application rate: Refer to the **Basal Bark Application** section of the main Garlon XRT Herbicide label for the application rate to use.

CHRISTMAS TREE PLANTATIONS

For the control of labelled weeds, including smooth bedstraw, in Christmas tree plantations, apply Garlon XRT at the rate of 635 millilitres per hectare in 250 to 300 litres of water as a directed spray below the branches. The spray should not contact the branches of the Christmas trees as injury will occur. The use of shields will help prevent direct contact with the tree branches. Ensure complete coverage of the leaves of the target weeds. Apply to trees at least 1.2 metres tall.

Apply Garlon XRT Herbicide after the buds of the Christmas trees have hardened off and no lammas growth is present.

Do not apply in the year of planting. Apply only once per year.

Refer to the main Garlon XRT label for additional details and instructions.

RESTRICTED USE

Garlon XRT Herbicide may be applied by air for control of susceptible woody plants growing on rights-of-way, industrial sites and military bases.

NOTICE TO USER: This pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an offence under the *Pest Control Products Act* to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label. The user assumes the risk to persons or property that arises from any such use of this product.

NATURE OF RESTRICTION: This product is to be used only in the manner authorized; consult provincial pesticide regulatory authorities about use permits.

DIRECTIONS FOR USE

Aerial Application

Apply only by fixed-wing or rotary aircraft equipment which has been functionally and operationally calibrated for the atmospheric conditions of the area and the application rates and conditions of this label.

Label rates, conditions and precautions are product specific. Read and understand the entire label before opening this product. Apply only at the rate recommended for aerial application on this label. **Where no rate for aerial application appears for the specific use, this product cannot be applied by any type of aerial equipment.**

Ensure uniform application. To avoid streaked, uneven or overlapped application, use appropriate marking devices

Use Precautions

Apply only when meteorological conditions at the treatment site allow for complete and even crop coverage. Apply only under conditions of good practice specific to aerial application as outlined in the *National Aerial Pesticide Application Manual*, developed by the Federal/Provincial/Territorial Committee on Pesticide Management and Pesticides.

Do not apply to any body of water. Avoid drifting of spray onto any body of water or other non-target areas. Specified buffer zones should be observed.

Coarse sprays are less likely to drift, therefore, avoid combinations of pressure and nozzle type that will result in fine particles (mist). Do not apply during periods of dead calm or when wind velocity and direction pose a risk of spray drift. Do not spray when the wind is blowing towards a nearby sensitive crop, garden, terrestrial habitat (such as shelter-belt) or aquatic habitat.

Operator Precautions

Do not allow the pilot to mix chemicals to be loaded onto the aircraft. Loading of premixed chemicals with a closed system is permitted.

It is desirable that the pilot have communication capabilities at each treatment site at the time of application.

The field crew and the mixer/loaders must wear chemical resistant gloves, coveralls and goggles or face shield during mixing/loading, cleanup and repair. Follow the more stringent label precautions in cases where the operator precautions exceed the generic label recommendations on the existing ground boom label.

All personnel on the job site must wash hands and face thoroughly before eating and drinking. Protective clothing, aircraft cockpit and vehicle cabs must be decontaminated regularly.

Product Specific Precautions

Read and understand the entire label before opening this product. If you have questions, call the manufacturer at 1-800-667-3852 or obtain technical advice from the distributor or your provincial agricultural representative. Application of this specific product must meet and/or conform to the precautions and application rates set out below.

ENVIRONMENTAL HAZARDS

This product is highly toxic to fish, aquatic plants and aquatic invertebrates and is not labelled for application to water surfaces. Keep out of wetlands, lakes, ponds, streams, rivers and wildlife habitats at the edge of bodies of water. Do not contaminate water by cleaning of equipment or disposal of wastes. The use of this chemical may result in contamination of groundwater particularly in areas where soils are permeable (e.g., sandy soil) and/or where the depth to the water table is shallow.

Aerial application must only be done on the basis of provincial use permit. Buffer zones are specified to protect the sensitive areas as identified in the Environmental Hazards section of the product label.

Among the species controlled are:

alder	elderberry	pinus*
ash	elm*	poplar
aspen	hawthorn	red maple*
basswood	hickory	raspberry*
beech	hop-hornbeam	sassafras
birch	honey locust*	sumac
blackberry	locust	sycamore
buckthorn	maples	tamarack
cherry*	mulberry	wild rose
chokecherry*	oaks*	willow
cottonwood	poison oak	witchhazel
dogwood		

*These species may require treatment at the higher rate and may need to be retreated the following year, particularly if the original treatment was made at the lower rate.

DIRECTIONS FOR USE

AERIAL APPLICATION

Garlon XRT Herbicide may be applied by either fixed or rotary wing aircraft for the control of susceptible woody plants growing on rights-of-way, industrial sites and military bases. Use 2.5 to 5 L of Garlon XRT Herbicide in a minimum spray volume of 30 L per hectare. Delivery systems suggested for use in applying Garlon XRT Herbicide by air include: booms equipped with coarse droplet producing conventional disc and core nozzles (such as D8-46 or D10-46), the Microfoil boom or the Thru-Valve boom. Ensure uniform and adequate coverage is achieved and that equipment has been accurately calibrated. Use higher application rates and volumes when plants are dense or under drought conditions.

USE PRECAUTIONS

Garlon XRT Herbicide is not registered for application to water surfaces including lakes, ponds and streams and is highly toxic to fish, aquatic plants and aquatic invertebrates. Do not overspray such areas. In order to reduce the hazard of drift to sensitive areas as identified in the Environmental Hazards section of the label, ensure that appropriate buffer zones are maintained as outlined below. Use only closed mixing/loading systems for aerial application.

BUFFER ZONE TABLES FOR GARLON XRT HERBICIDE

A. BUFFER ZONES FROM AQUATIC HABITATS

A buffer zone should be maintained to avoid overspray and drift into wetlands, lakes, ponds, streams, rivers, and wildlife habitats at the edge of bodies of water. Appropriate buffer zones, based on aircraft type, boom height, droplet spectrum, and rate of application, are as follows.

For application to rights-of-way, buffer zones for protection of sensitive terrestrial habitats are not required. However, the best available application strategies which minimize off-site drift, including meteorological conditions (e.g., wind directions, low wind speed) and spray equipment (e.g., coarse droplet sizes, minimizing height above canopy), should be used. Applicators must, however, observe the specified buffer zones for protection of sensitive aquatic habitats.

APPLICATION BY FIXED WING AIRCRAFT

1) DROPLET SPECTRUM: COARSE (VMD 351 µm; range 163 to 595 µm)

Rate of Application (L Garlon XRT/ha)	Buffer Zones (m) from Aquatic Habitats (by Boom Height) †			
	≤ 5 m	> 5-10 m	>10-20 m	>20-30 m
2.5 L/ha	10	31	71	112
>2.5 to 3.8 L/ha	18	43	94	150
>3.8 to 5 L/ha	26	56	122	205

2) DROPLET SPECTRUM: VERY COARSE (VMD 461 µm; range 224 to 787 µm)

Rate of Application (L Garlon XRT/ha)	Buffer Zones (m) from Aquatic Habitats (by Boom Height)			
	≤ 5 m	> 5-10 m	>10-20 m	>20-30 m
2.5 L/ha	5	19	54	91
>2.5 to 3.8 L/ha	10	28	69	116
>3.8 to 5 L/ha	14	35	82	142

† Boom height is the distance between the target vegetation (e.g. canopy) and the boom of the aircraft. The buffer zone is the distance between the sensitive habitat and the downwind edge of the spray boom. For example, these charts are read as follows: at an application rate of 3.8 L/ha, a boom height of 10 m, and a coarse droplet spectrum (VMD 351 µm), maintain a 17 m buffer zone between aquatic habitats (e.g., wetlands, lakes, ponds, streams, rivers, and wildlife habitats at the edge of bodies of water) and the downwind edge of the spray boom.

APPLICATION BY ROTARY AIRCRAFT

1) DROPLET SPECTRUM: COARSE (VMD 351 µm; range 163 to 595 µm)

Rate of Application (L Garlon XRT/ha)	Buffer Zones (m) from Aquatic Habitats (by Boom Height)			
	≤ 5 m	> 5-10 m	>10-20 m	>20-30 m
2.5 L/ha	5	13	47	86
>2.5 to 3.8 L/ha	8	17	59	108
>3.8 to 5 L/ha	12	20	72	144

2) DROPLET SPECTRUM: VERY COARSE (VMD 461 µm; range 224 to 787 µm)

Rate of Application (L Garlon XRT/ha)	Buffer Zones (m) from Aquatic Habitats (by Boom Height)			
	≤ 5 m	> 5-10 m	>10-20 m	>20-30 m
2.5 L/ha	3	10	37	71
>2.5 to 3.8 L/ha	6	12	46	87
>3.8 to 5 L/ha	7	14	53	103

B. BUFFER ZONES FROM TERRESTRIAL HABITATS

A buffer zone should be maintained to avoid overspray and drift into sensitive terrestrial wildlife habitats. Consult the Provincial Pesticide Authority regarding the determination of these areas. Appropriate buffer zones, based on aircraft type, boom height, droplet spectrum, and rate of application, are as follows.

For application to rights-of-way, buffer zones for protection of sensitive terrestrial habitats are not required. However, the best available application strategies which minimize off-site drift, including meteorological conditions (e.g., wind directions, low wind speed) and spray equipment (e.g., coarse droplet sizes, minimizing height above canopy), should be used. Applicators must, however, observe the specified buffer zones for protection of sensitive aquatic habitats.

APPLICATION BY FIXED WING AIRCRAFT

1) DROPLET SPECTRUM: COARSE (VMD 351 µm; range 163 to 595 µm)

Rate of Application (L Garlon XRT/ha)	Buffer Zones (m) from Terrestrial Habitats (by Boom Height)			
	≤ 5 m	> 5-10 m	>10-20 m	>20-30 m
2.5 L/ha	18	36	69	99
>2.5 to 3.8 L/ha	26	45	82	116
>3.8 to 5 L/ha	31	53	92	132

2) DROPLET SPECTRUM: VERY COARSE (VMD 461 µm; range 224 to 787 µm)

Rate of Application (L Garlon XRT/ha)	Buffer Zones (m) from Terrestrial Habitats (by Boom Height)			
	≤ 5 m	> 5-10 m	>10-20 m	>20-30 m
2.5 L/ha	14	27	56	82
>2.5 to 3.8 L/ha	18	35	69	98
>3.8 to 5 L/ha	21	40	76	112

APPLICATION BY ROTARY AIRCRAFT

1) DROPLET SPECTRUM: COARSE (VMD 351 µm; range 163 to 595 µm)

Rate of Application (L Garlon XRT/ha)	Buffer Zones (m) from Terrestrial Habitats (by Boom Height)			
	≤ 5 m	> 5-10 m	>10-20 m	>20-30 m
2.5 L/ha	14	22	54	84
>2.5 to 3.8 L/ha	17	26	61	96
>3.8 to 5 L/ha	19	28	68	105

2) DROPLET SPECTRUM: VERY COARSE (VMD 461 µm; range 224 to 787 µm)

Rate of Application (L Garlon XRT/ha)	Buffer Zones (m) from Terrestrial Habitats (by Boom Height)			
	≤ 5 m	> 5-10 m	>10-20 m	>20-30 m
2.5 L/ha	11	18	46	71
>2.5 to 3.8 L/ha	13	21	53	84
>3.8 to 5 L/ha	16	23	59	93

Spray Drift Control

Apply only when there is little or no hazard of spray drift since small quantities of product may injure susceptible crops and damage sensitive non-target habitats.

1. Do not apply Garlon XRT Herbicide when wind velocity and direction pose a risk of spray drift.
2. Do not apply when the wind speed is greater than 16 km/hr.
3. Garlon XRT Herbicide should not be applied at a boom height greater than 30 m above the target vegetation.

4. Aerial application should be made as close to the ground as possible while maintaining adequate coverage.
5. For helicopter application use pressures at the lower end of the range recommended by the nozzle manufacturer. For fixed wing application use pressures at the higher end of the range recommended by the nozzle manufacturer.
6. Use a boom length less than 75% of the wing span or rotor length.
7. Coarse spray droplets are less prone to drift, therefore avoid spray dispersal systems and settings that produce a large proportion of fine droplets in the spray pattern. Delivery systems suggested for use in applying Garlon XRT Herbicide by air include: booms equipped with coarse droplet producing conventional disc and core nozzles (such as D8-46 or D10-46), straight stream coreless nozzles (such as D6 or D8), and the Microfoil or Thru-Valve boom. Conventional disc and core nozzles should be oriented straight back or at an angle of less than 30° down.
8. Do not apply by air when an air temperature inversion exists. Such condition is characterized by little or no wind and an air temperature near the ground that is lower than at higher levels. A method must be used to detect air movement, lapse conditions or temperature inversions such as the use of balloons or a continuous smoke column at or near the site.

RESTRICTED USE

AERIAL APPLICATION FOR FOREST MANAGEMENT AREAS (GREATER THAN 500 HECTARES) AND WOODLAND MANAGEMENT AREAS (500 HECTARES OR LESS): This includes site preparation prior to planting crop trees and release of crop trees following planting or in natural regeneration sites.

NOTICE TO USER: This pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an offence under the *Pest Control Products Act* to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label. The user assumes the risk to persons or property that arises from any such use of this product.

NATURE OF RESTRICTION: This product is to be used only in the manner authorized; consult provincial pesticide regulatory authorities about use permits.

DIRECTIONS FOR USE

Aerial Application

Apply only by fixed-wing or rotary aircraft equipment which has been functionally and operationally calibrated for the atmospheric conditions of the area and the application rates and conditions of this label.

Label rates, conditions and precautions are product specific. Read and understand the entire label before opening this product. Apply only at the rate recommended for aerial application on this label. **Where no rate for aerial application appears for the specific use, this product cannot be applied by any type of aerial equipment.**

Ensure uniform application. To avoid streaked, uneven or overlapped application, use appropriate marking devices

Use Precautions

Apply only when meteorological conditions at the treatment site allow for complete and even crop coverage. Apply only under conditions of good practice specific to aerial application as outlined in the *National Aerial Pesticide Application Manual*, developed by the Federal/Provincial/Territorial Committee on Pest Management and Pesticides.

Do not apply to any body of water. Avoid drifting of spray onto any body of water or other non-target areas. Specified buffer zones should be observed.

Coarse sprays are less likely to drift, therefore, avoid combinations of pressure and nozzle type that will result in fine particles (mist). Do not apply during periods of dead calm or when wind velocity and direction pose a risk of spray drift. Do not spray when the wind is blowing towards a nearby sensitive crop, garden, terrestrial habitat (such as shelter-belt) or aquatic habitat.

Operator Precautions

Do not allow the pilot to mix chemicals to be loaded onto the aircraft. Loading of premixed chemicals with a closed system is permitted.

It is desirable that the pilot have communication capabilities at each treatment site at the time of application.

The field crew and the mixer/loaders must wear chemical resistant gloves, coveralls and goggles or face shield during mixing/loading, cleanup and repair. Follow the more stringent label precautions in cases where the operator precautions exceed the generic label recommendations on the existing ground boom label.

All personnel on the job site must wash hands and face thoroughly before eating and drinking. Protective clothing, aircraft cockpit and vehicle cabs must be decontaminated regularly.

Product Specific Precautions

Read and understand the entire label before opening this product. If you have questions, call the manufacturer at 1-800-667-3852 or obtain technical advice from the distributor or your provincial agricultural representative. Application of this specific product must meet and/or conform to the precautions and application rates set out below.

ENVIRONMENTAL HAZARDS

This product is highly toxic to fish, aquatic plants and aquatic invertebrates and is not labelled for application to water surfaces. Keep out of wetlands, lakes, ponds, streams, rivers, and wildlife habitats at the edge of bodies of water. Do not contaminate water by cleaning of equipment or disposal of wastes. The use of this chemical may result in contamination of groundwater particularly in areas where soils are permeable (e.g., sandy soil) and/or where the depth to the water table is shallow.

Aerial application must only be done on the basis of provincial use permit. Buffer zones are specified to protect the sensitive areas as identified in the Environmental Hazards section of this label.

Among the species controlled are:

red alder	pin cherry	red oak
speckled alder	bigleaf maple [□]	balsam poplar
white ash	red maple	raspberry
trembling aspen	sugar maple [▼]	willow
white birch [♦]		

[♦]White birch is best controlled through the use of any one of the foliar application methods.

[▼]Sugar maple and bigleaf maple are best controlled through the use of any one of the basal bark application methods.

DIRECTIONS FOR USE: AERIAL APPLICATION

Garlon XRT Herbicide may be applied by either fixed or rotary wing aircraft. Delivery systems suggested for use in applying Garlon XRT Herbicide by air include: booms equipped with coarse droplet producing conventional disc and core nozzles (such as the D8-46 or D10-46), the Microfoil boom or the Thru-Valve boom. Ensure uniform and adequate coverage is achieved and that equipment has been accurately calibrated. Use higher application rates and volumes when plants are dense or under drought conditions.

Plantation or Natural Stand Release

To release crop trees such as black spruce and white spruce from raspberry and deciduous competition, apply 1.9 to 3.8 L of Garlon XRT Herbicide with water in a minimum of 30 L of total spray solution per hectare. The higher rates are suggested for control of basal sprouting or root suckering species and for tall, dense brush.

Application should be made in late summer after conifers have hardened off (buds firm and sharp to the touch) and when deciduous species are in full leaf prior to autumn colouration.

To release jack pine, use 1.9 to 2.5 L per hectare of Garlon XRT Herbicide. Jack pine injury including needle damage, leader atrophy and scattered mortality may occur at application rates above 2.5 L per hectare or if seedlings are not completely dormant. Do not apply Garlon XRT Herbicide to release jack pine stands unless such injury can be tolerated. The potential for jack pine injury can be reduced by ensuring that trees are not in lammas or secondary growth stage. Healthy, vigorous jack pine seedlings in the ground for at least two years prior to application, are less likely to show symptoms of injury.

Site Preparation

Apply 1.9 to 5 L of Garlon XRT Herbicide with water in a minimum of 30 L of total spray solution per hectare. The higher rates are suggested for control of basal sprouting or root suckering species and for tall, dense brush. Applications should be made after full leaf-out of target species, but prior to autumn colouration. Any coniferous silvicultural species may be planted in the season following treatment.

USE PRECAUTIONS

Garlon XRT Herbicide is not registered for application to water surfaces including lakes, ponds and streams and is highly toxic to fish, aquatic plants and aquatic invertebrates. Do not overspray such areas. In order to reduce the hazard of drift to sensitive areas as identified in the Environmental Hazards section of the label ensure that appropriate buffer zones are maintained as outlined below.

Use only closed mixing/loading systems for aerial application.

BUFFER ZONE TABLES FOR GARLON XRT HERBICIDE

A. BUFFER ZONES FROM AQUATIC HABITATS

A buffer zone should be maintained to avoid overspray and drift into wetlands, lakes, ponds, streams, rivers, and wildlife habitats at the edge of bodies of water. Appropriate buffer zones, based on aircraft type, boom height, droplet spectrum, and rate of application, are as follows.

APPLICATION BY FIXED WING AIRCRAFT

1) DROPLET SPECTRUM: COARSE (VMD 351 µm; range 163 to 595 µm)

Rate of Application (L Garlon XRT/ha)	Buffer Zones (m) from Aquatic Habitats (by Boom Height) †			
	≤ 5 m	> 5-10 m	>10-20 m	>20-30 m
2.5 L/ha	14	46	145	259
>2.5 to 3.8 L/ha	27	79	248	406
>3.8 to 5 L/ha	39	116	305	487

2) DROPLET SPECTRUM: VERY COARSE (VMD 461 µm; range 224 to 787 µm)

Rate of Application (L Garlon XRT/ha)	Buffer Zones (m) from Aquatic Habitats (by Boom Height)			
	≤ 5 m	> 5-10 m	>10-20 m	>20-30 m
2.5 L/ha	6	24	72	144
>2.5 to 3.8 L/ha	12	37	107	214
>3.8 to 5 L/ha	17	50	147	265

† Boom height is the distance between the target vegetation (e.g. canopy) and the boom of the aircraft. The buffer zone is the distance between the sensitive habitat and the downwind edge of the spray boom. For example, these charts are read as follows: For a fixed wing aircraft, at an application rate of 3.8 L/ha, a boom height of 10 m, and a coarse droplet spectrum (VMD 351 µm), maintain a 79 m buffer zone between aquatic habitats (e.g., wetlands, lakes, ponds, streams, rivers, and wildlife habitats at the edge of bodies of water) and the downwind edge of the spray boom.

APPLICATION BY ROTARY AIRCRAFT

1) DROPLET SPECTRUM: COARSE (VMD 351 µm; range 163 to 595 µm)

Rate of Application (L Garlon XRT/ha)	Buffer Zones (m) from Aquatic Habitats (by Boom Height)			
	≤ 5 m	> 5-10 m	>10-20 m	>20-30 m
2.5 L/ha	7	15	77	175
>2.5 to 3.8 L/ha	12	21	147	278
>3.8 to 5 L/ha	18	27	190	368

2) DROPLET SPECTRUM: VERY COARSE (VMD 461 µm; range 224 to 787 µm)

Rate of Application (L Garlon XRT/ha)	Buffer Zones (m) from Aquatic Habitats (by Boom Height)			
	≤ 5 m	> 5-10 m	>10-20 m	>20-30 m
2.5 L/ha	4	10	44	101
>2.5 to 3.8 L/ha	6	14	60	153
>3.8 to 5 L/ha	8	16	81	193

B. BUFFER ZONES FROM TERRESTRIAL HABITATS

A buffer zone should be maintained to avoid overspray and drift into sensitive terrestrial wildlife habitats. Consult the Provincial Pesticide Authority regarding the determination of these areas. Appropriate buffer zones, based on aircraft type, boom height, droplet spectrum, and rate of application, are as follows.

APPLICATION BY FIXED WING AIRCRAFT

1) DROPLET SPECTRUM: COARSE (VMD 351 µm; range 163 to 595 µm)

Rate of Application (L Garlon XRT/ha)	Buffer Zones (m) from Terrestrial Habitats (by Boom Height)			
	≤ 5 m	> 5-10 m	>10-20 m	>20-30 m
2.5 L/ha	19	40	81	124
>2.5 to 3.8 L/ha	29	53	107	174
>3.8 to 5 L/ha	35	64	140	232

2) DROPLET SPECTRUM: VERY COARSE (VMD 461 µm; range 224 to 787 µm)

Rate of Application (L Garlon XRT/ha)	Buffer Zones (m) from Terrestrial Habitats (by Boom Height)			
	≤ 5 m	> 5-10 m	>10-20 m	>20-30 m
2.5 L/ha	14	29	62	96
>2.5 to 3.8 L/ha	19	38	77	124
>3.8 to 5 L/ha	23	44	91	152

APPLICATION BY ROTARY AIRCRAFT

1) DROPLET SPECTRUM: COARSE (VMD 351 µm; range 163 to 595 µm)

Rate of Application (L Garlon XRT/ha)	Buffer Zones (m) from Terrestrial Habitats (by Boom Height)			
	≤ 5 m	> 5-10 m	>10-20 m	>20-30 m
2.5 L/ha	15	23	60	100
>2.5 to 3.8 L/ha	18	27	74	128
>3.8 to 5 L/ha	21	30	90	176

2) DROPLET SPECTRUM: VERY COARSE (VMD 461 µm; range 224 to 787 µm)

Rate of Application (L Garlon XRT/ha)	Buffer Zones (m) from Terrestrial Habitats (by Boom Height)			
	≤ 5 m	> 5-10 m	>10-20 m	>20-30 m
2.5 L/ha	11	19	49	81
>2.5 to 3.8 L/ha	14	22	58	100
>3.8 to 5 L/ha	17	24	65	117

Spray Drift Control

Apply only when there is little or no hazard of spray drift since small quantities of product may injure susceptible crops and damage non-target habitat.

1. Do not apply Garlon XRT Herbicide when wind velocity and direction pose a risk of spray drift.
2. Do not apply when the wind speed is greater than 16 km/hr.
3. Garlon XRT Herbicide should not be applied at a boom height greater than 30 m above the target vegetation.
4. Aerial applications should be made as close to the ground as possible while maintaining adequate coverage.
5. For helicopter application use pressures at the lower end of the range recommended by the nozzle manufacturer. For fixed wing application use pressures at the higher end of the range recommended by the nozzle manufacturer.
6. Use a boom length less than 75% of the wing span or rotor length.
7. Coarse spray droplets are less prone to drift, therefore avoid spray dispersal systems and settings that produce a large proportion of fine droplets in the spray pattern. Delivery systems suggested for use in applying Garlon XRT Herbicide by air include: booms equipped with coarse droplet producing conventional disc and core nozzles (such as the D8-46 or D10-46), straight stream coreless nozzles (such as D6 or D8) and the Microfoil or Thru-Valve boom. Conventional disc and core nozzles should be oriented straight back or at an angle of less than 30° down.
8. Do not apply by air when an air temperature inversion exists. Such condition is characterized by little or no wind and an air temperature near the ground that is lower than at higher levels. A method must be used to detect air movement, lapse conditions or temperature inversions, such as the use of balloons, a spotter plane or a continuous smoke column at or near the site.

RESISTANCE MANAGEMENT RECOMMENDATIONS

For resistance management, Garlon XRT Herbicide is a Group 4 herbicide. Any weed population may contain or develop plants naturally resistant to Garlon XRT Herbicide and other Group 4 herbicides. The resistant biotypes may dominate the weed population if these herbicides are used repeatedly in the same field. Other resistance mechanisms that are not linked to site of action, but specific for individual chemicals, such as enhanced metabolism, may also exist. Appropriate resistance-management strategies should be followed.

To delay herbicide resistance:

- Where possible, rotate the use of Garlon XRT Herbicide or other Group 4 herbicides within a growing season (sequence) or among growing seasons with different herbicide groups that control the same weeds in a field.
- Use tank mixtures with herbicides from a different group when such use is permitted. To delay resistance, the less resistance-prone partner should control the target weed(s) as effectively as the more resistance-prone partner.
- Herbicide use should be based on an integrated weed management program that includes scouting, historical information related to herbicide use and crop rotation, and considers tillage (or other mechanical control methods), cultural (for example, higher crop seeding rates; precision fertilizer application method and timing to favour the crop and not the weeds), biological (weed-competitive crops or varieties) and other management practices.
- Monitor weed populations after herbicide application for signs of resistance development (for example, only one weed species on the herbicide label not controlled). If resistance is suspected, prevent weed seed production in the affected area if possible by an alternative herbicide from a different group. Prevent movement of resistant weed seeds to other fields by cleaning harvesting and tillage equipment when moving between fields, and planting clean seed.
- Have suspected resistant weed seeds tested by a qualified laboratory to confirm resistance and identify alternative herbicide options.

- Contact your local extension specialist or certified crop advisors for any additional pesticide resistance-management and/or integrated weed-management recommendations for specific crops and weed biotypes.
- For further information or to report suspected resistance, contact Corteva Agriscience Canada Company at 1-800-667-3852 or at www.corteva.ca.

NOTICE TO USER: This pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an offence under the *Pest Control Products Act* to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label. The user assumes the risk to persons or property that arises from any such use of this product.

TMTrademark of Corteva Agriscience and its affiliated companies.
All products listed are registered trademarks of their respective companies.

(Container)



Garlon™ XRT

Herbicide

GROUPÉ	4	HERBICIDE
--------	---	-----------

Destiné à supprimer les plantes ligneuses indésirables et les mauvaises herbes à feuilles larges annuelles et vivaces dans les pâturages, les prés, les aires non cultivées comme les emprises, les bases militaires et les sites industriels et les forêts et les terrains boisés.

COMMERCIAL

LIRE L'ÉTIQUETTE ET CE LIVRET AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

PRINCIPE ACTIF: triclopyr, présent sous forme d'ester butoxyéthylique 755 g/L
Concentré Émulsifiable

N° D'HOMOLOGATION 28945 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

PRÉCAUTIONS
AVERTISSEMENT - IRRITE LA PEAU ET LES YEUX
SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL

CONTENU NET : 10 L – vrac

Corteva Agriscience Canada Company
2450, 215 – 2nd Street S.W.
Calgary, Alberta
T2P 1M4
1-800-667-3852

™ Marques des Corteva Agriscience et sociétés affiliées.

PRÉCAUTIONS

AVERTISSEMENT : IRRITANT POUR LA PEAU ET LES YEUX

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Irrite les yeux. NE PAS laisser entrer en contact avec les yeux. Risque d'irritation de la peau. Éviter le contact avec la peau. Sensibilisant cutané potentiel. Bien se laver après avoir manipulé ce produit. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Si l'inhalation fréquente de bruines ne peut être évitée, l'exposition professionnelle aux pesticides peut être réduite en portant un respirateur à adduction d'air filtré muni d'une cartouche de protection contre les vapeurs organiques avec un préfiltre approuvé pour les pesticides (préfixe d'approbation TC-23C de la MSHA et du NIOSH), ou d'une boîte filtrante approuvée pour les pesticides (préfixe d'approbation TC-14G de la MSHA et du NIOSH), ou un respirateur approuvé par le NIOSH muni d'une cartouche de protection contre les vapeurs organiques ou d'une boîte filtrante avec un préfiltre N, R, P ou HE. Éviter le contact avec les feuilles traitées et autres surfaces contaminées lorsqu'elles sont mouillées. En vaporisant, utiliser une méthode de pulvérisation vers l'arrière afin d'éviter un contact avec les plantes traitées. Faire attention d'éviter la dérive du brouillard de pulvérisation. Vaporiser directement vers l'extérieur et loin de soi. Éviter de vaporiser en hauteur. Choisir des buses et des pressions minimisant le potentiel de dérive du brouillard de pulvérisation.

Maintenir une bonne hygiène personnelle. En tout temps au cours de la manipulation du concentré d'herbicide ou de l'application du mélange dilué, s'assurer de minimiser l'exposition personnelle. Localiser des postes de lavage avec des réserves d'eau fraîche sur les véhicules de travail. Bien se laver avec beaucoup d'eau et de savon après la manipulation du produit et avant de manger ou de fumer. Prendre un bain ou une douche chaude avec beaucoup de savon après le travail.

Pour minimiser les risques d'exposition lors de la manipulation et de l'application de l'herbicide Garlon XRT :

- Lire et suivre les directives dans les sections Équipement de protection recommandé et Précautions de cette étiquette.
- Les applicateurs doivent être formés sur les façons de minimiser les risques d'exposition personnelle lors de l'application d'herbicide en grande quantité pour des traitements tronc-feuillage. Ils doivent notamment connaître la méthode de pulvérisation vers l'arrière qui consiste à pulvériser tout en s'éloignant de la zone traitée et à savoir comment limiter le contact avec le feuillage traité.
- Les applicateurs doivent être supervisés pour s'assurer que toutes les directives d'emploi sur l'étiquette et les techniques d'application appropriées sont suivies.
- **Traitement agricole** : Ne pas pénétrer ni permettre à des travailleurs de pénétrer dans les zones traitées pendant les 12 heures qui suivent le traitement.
- **Traitement non agricole** : Ne pas pénétrer ni permettre à des travailleurs de pénétrer dans les zones traitées pendant les 12 heures qui suivent le traitement ou avant que les bouillies de pulvérisation ne soient sèches.
- Ne pas appliquer ce produit d'une manière qui le mettrait en contact avec des travailleurs ou d'autres personnes, soit directement, soit par dérive. Seuls les manipulateurs protégés sont autorisés à pénétrer dans l'aire d'épandage pendant le traitement.
- Se laver les mains avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes.

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION RECOMMANDÉ

Manipulation du concentré

Pour manipuler le produit concentré, porter des lunettes à coques ou un écran facial, des gants résistant aux produits chimiques (en nitrile ou en néoprène), une combinaison propre par-dessus une chemise à manches longues et un pantalon long, une protection imperméable pour la tête et des bottes résistant aux produits chimiques (en caoutchouc) au cours de toutes les activités de mélange/chargement. Enlever sans délai les vêtements contaminés par le concentré et les laver avant de les remettre. Faire bien

attention d'éviter un contact avec la peau en enlevant les vêtements contaminés. Isoler les vêtements contaminés et les laver séparément des autres vêtements puis les rincer deux fois. Détruire les articles en cuir contaminés par le concentré, comme les bottes, les ceintures et les bracelets de montre.

Application de la solution diluée

Au cours de la pulvérisation de la solution diluée et de l'entretien et des réparations de l'équipement, porter une protection oculaire telle que lunettes à coques, écran facial ou lunettes de sécurité, une combinaison propre par-dessus une chemise à manches longues et un pantalon long, une protection imperméable pour la tête, des gants résistants aux produits chimiques (en nitrile ou en néoprène) et des chaussures de protection contre les produits chimiques telles des bottes de caoutchouc.

RISQUES PHYSIQUES OU CHIMIQUES

COMBUSTIBLE. Ne pas utiliser ni entreposer près de la chaleur ou d'une flamme nue.

PREMIERS SOINS

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

La décision de faire vomir ou non doit être faite par le médecin traitant. Si on opte pour un lavage d'estomac, suggérer un examen endotrachéal et/ou oesophagien. Le danger consécutif à l'aspiration du produit par les poumons doit être évalué en fonction de sa toxicité lorsqu'on envisage un lavage d'estomac. Pas d'antidote spécifique. Donner des soins de soutien. Le médecin doit décider du traitement à instaurer en fonction des réactions du patient.

Ne pas expédier ni entreposer près des aliments pour humains, des aliments pour animaux, des produits pharmaceutiques ou des vêtements.

RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT

Ce produit est très toxique pour les poissons, les plantes aquatiques et les invertébrés aquatiques; il n'est pas homologué pour l'utilisation sur les plans d'eau. Le tenir hors des terres humides, des lacs, des étangs, des ruisseaux, des rivières et des habitats fauniques aux abords de plans d'eau. Ne pas contaminer les plans d'eau par le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets. L'utilisation de ce produit chimique peut entraîner la contamination des eaux souterraines, particulièrement dans les endroits où les sols sont perméables (p.ex. sol sablonneux) et/ou aux endroits où la nappe phréatique est située à une faible profondeur.

Les habitats terrestres et aquatiques sensibles doivent être protégés. Une zone tampon doit être établie afin d'éviter la pulvérisation hors cible et la dérive dans ces habitats (se référer à la section «Application par voie terrestre» ou «Application par voie aérienne» pour connaître les exigences relatives à la zone tampon et les recommandations pour le contrôle de la dérive de pulvérisation). Par exemple, les habitats pouvant longer les zones traitées sont les brise-vent, les terres humides (ex.: fondrières), les mares vaseuses et leur rive sèche, les zones boisées non ciblées et les zones végétalisées adjacentes à une masse d'eau.

ENTREPOSAGE

Ne pas contaminer l'eau, les aliments pour humains ou pour animaux au moment de l'entreposage ou de l'élimination. Entreposer à une température supérieure à -2 °C ou agiter le contenant avant son utilisation.

ÉLIMINATION

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant vide trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

(Booklet)



Garlon™ XRT

Herbicide

GROUPE	4	HERBICIDE
---------------	----------	------------------

Destiné à supprimer les plantes ligneuses indésirables et les mauvaises herbes à feuilles larges annuelles et vivaces dans les pâturages, les prés, les aires non cultivées comme les emprises, les bases militaires et les sites industriels et les forêts et les terrains boisés.

COMMERCIAL

LIRE L'ÉTIQUETTE ET CE LIVRET AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

PRINCIPE ACTIF: triclopyr, présent sous forme d'ester butoxyéthylique 755 g/L
Concentré Émulsifiable

N° D'HOMOLOGATION 28945 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

PRÉCAUTIONS
AVERTISSEMENT - IRRITE LA PEAU ET LES YEUX
SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL

CONTENU NET : 10 L - vrac

Corteva Agriscience Canada Company
2450, 215 – 2nd Street S.W.
Calgary, Alberta
T2P 1M4
1-800-667-3852

™ Marques des Corteva Agriscience et sociétés affiliées.

PRÉCAUTIONS

AVERTISSEMENT : IRRITANT POUR LA PEAU ET LES YEUX

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Irrite les yeux. NE PAS laisser entrer en contact avec les yeux. Risque d'irritation de la peau. Éviter le contact avec la peau. Sensibilisant cutané potentiel. Bien se laver après avoir manipulé ce produit. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Si l'inhalation fréquente de bruines ne peut être évitée, l'exposition professionnelle aux pesticides peut être réduite en portant un respirateur à adduction d'air filtré muni d'une cartouche de protection contre les vapeurs organiques avec un préfiltre approuvé pour les pesticides (préfixe d'approbation TC-23C de la MSHA et du NIOSH), ou d'une boîte filtrante approuvée pour les pesticides (préfixe d'approbation TC-14G de la MSHA et du NIOSH), ou un respirateur approuvé par le NIOSH muni d'une cartouche de protection contre les vapeurs organiques ou d'une boîte filtrante avec un préfiltre N, R, P ou HE. Éviter le contact avec les feuilles traitées et autres surfaces contaminées lorsqu'elles sont mouillées. En vaporisant, utiliser une méthode de pulvérisation vers l'arrière afin d'éviter un contact avec les plantes traitées. Faire attention d'éviter la dérive du brouillard de pulvérisation. Vaporiser directement vers l'extérieur et loin de soi. Éviter de vaporiser en hauteur. Choisir des buses et des pressions minimisant le potentiel de dérive du brouillard de pulvérisation.

Maintenir une bonne hygiène personnelle. En tout temps au cours de la manipulation du concentré d'herbicide ou de l'application du mélange dilué, s'assurer de minimiser l'exposition personnelle. Localiser des postes de lavage avec des réserves d'eau fraîche sur les véhicules de travail. Bien se laver avec beaucoup d'eau et de savon après la manipulation du produit et avant de manger ou de fumer. Prendre un bain ou une douche chaude avec beaucoup de savon après le travail.

Pour minimiser les risques d'exposition lors de la manipulation et de l'application de l'herbicide Garlon XRT :

- Lire et suivre les directives dans les sections Équipement de protection recommandé et Précautions de cette étiquette.
- Les applicateurs doivent être formés sur les façons de minimiser les risques d'exposition personnelle lors de l'application d'herbicide en grande quantité pour des traitements tronc-feuillage. Ils doivent notamment connaître la méthode de pulvérisation vers l'arrière qui consiste à pulvériser tout en s'éloignant de la zone traitée et à savoir comment limiter le contact avec le feuillage traité.
- Les applicateurs doivent être supervisés pour s'assurer que toutes les directives d'emploi sur l'étiquette et les techniques d'application appropriées sont suivies.
- **Traitement agricole** : Ne pas pénétrer ni permettre à des travailleurs de pénétrer dans les zones traitées pendant les 12 heures qui suivent le traitement.
- **Traitement non agricole** : Ne pas pénétrer ni permettre à des travailleurs de pénétrer dans les zones traitées pendant les 12 heures qui suivent le traitement ou avant que les bouillies de pulvérisation ne soient sèches.
- Ne pas appliquer ce produit d'une manière qui le mettrait en contact avec des travailleurs ou d'autres personnes, soit directement, soit par dérive. Seuls les manipulateurs protégés sont autorisés à pénétrer dans l'aire d'épandage pendant le traitement.
- Se laver les mains avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes.

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION RECOMMANDÉ

Manipulation du concentré

Pour manipuler le produit concentré, porter des lunettes à coques ou un écran facial, des gants résistant aux produits chimiques (en nitrile ou en néoprène), une combinaison propre par-dessus une chemise à manches longues et un pantalon long, une protection imperméable pour la tête et des bottes résistant aux produits chimiques (en caoutchouc) au cours de toutes les activités de mélange/chargement. Enlever sans délai les vêtements contaminés par le concentré et les laver avant de les remettre. Faire bien

attention d'éviter un contact avec la peau en enlevant les vêtements contaminés. Isoler les vêtements contaminés et les laver séparément des autres vêtements puis les rincer deux fois. Détruire les articles en cuir contaminés par le concentré, comme les bottes, les ceintures et les bracelets de montre.

Application de la solution diluée

Au cours de la pulvérisation de la solution diluée et de l'entretien et des réparations de l'équipement, porter une protection oculaire telle que lunettes à coques, écran facial ou lunettes de sécurité, une combinaison propre par-dessus une chemise à manches longues et un pantalon long, une protection imperméable pour la tête, des gants résistants aux produits chimiques (en nitrile ou en néoprène) et des chaussures de protection contre les produits chimiques telles des bottes de caoutchouc.

RISQUES PHYSIQUES OU CHIMIQUES

COMBUSTIBLE. Ne pas utiliser ni entreposer près de la chaleur ou d'une flamme nue.

PREMIERS SOINS

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

La décision de faire vomir ou non doit être faite par le médecin traitant. Si on opte pour un lavage d'estomac, suggérer un examen endotrachéal et/ou oesophagien. Le danger consécutif à l'aspiration du produit par les poumons doit être évalué en fonction de sa toxicité lorsqu'on envisage un lavage d'estomac. Pas d'antidote spécifique. Donner des soins de soutien. Le médecin doit décider du traitement à instaurer en fonction des réactions du patient.

Ne pas expédier ni entreposer près des aliments pour humains, des aliments pour animaux, des produits pharmaceutiques ou des vêtements.

RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT

Ce produit est très toxique pour les poissons, les plantes aquatiques et les invertébrés aquatiques; il n'est pas homologué pour l'utilisation sur les plans d'eau. Le tenir hors des terres humides, des lacs, des étangs, des ruisseaux, des rivières et des habitats fauniques aux abords de plans d'eau. Ne pas contaminer les plans d'eau par le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets. L'utilisation de ce produit chimique peut entraîner la contamination des eaux souterraines, particulièrement dans les endroits où les sols sont perméables (p.ex. sol sablonneux) et/ou aux endroits où la nappe phréatique est située à une faible profondeur.

Les habitats terrestres et aquatiques sensibles doivent être protégés. Une zone tampon doit être établie afin d'éviter la pulvérisation hors cible et la dérive dans ces habitats (se référer à la section «Application par voie terrestre» ou «Application par voie aérienne» pour connaître les exigences relatives à la zone tampon et les recommandations pour le contrôle de la dérive de pulvérisation). Par exemple, les habitats

pouvant longer les zones traitées sont les brise-vent, les terres humides (ex.: fondrières), les mares vaseuses et leur rive sèche, les zones boisées non ciblées et les zones végétalisées adjacentes à une masse d'eau.

ENTREPOSAGE

Ne pas contaminer l'eau, les aliments pour humains ou pour animaux au moment de l'entreposage ou de l'élimination. Entreposer à une température supérieure à -2 °C ou agiter le contenant avant son utilisation.

ÉLIMINATION

Contenants recyclables

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché.

Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant vide trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenants réutilisables

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

L'herbicide Garlon XRT est recommandé pour la suppression des plantes ligneuses indésirables et des mauvaises herbes à feuilles larges annuelles et vivaces dans les pâturages et les parcours naturel, les aires non cultivées comme les emprises, les lignes électriques et de communication, les pipelines, le long des routes, des voies ferrées et des clôtures ainsi qu'autour des bâtiments agricoles, des bases militaires, des complexes industriels et des sites de fabrication et d'entreposage; et les sites industriels et les forêts et les terrains boisés. Référez-vous à la section USAGE RESTREINT TRAITEMENT PAR VOIE AÉRIENNE DES FORÊTS (PLUS DE 500 HECTARES) ET DES TERRAINS BOISÉS (500 HECTARES OU MOINS).

Parmi les plantes ligneuses pouvant être supprimées à la concentration inférieure, on compte les suivantes :

aulne	sureau	pins [♦]
frêne	orme [♦]	peuplier
tremble	aubépine	érable rouge [♦]
tilleul d'Amérique	caryer	framboisier [♦]
hêtre	ostroyer de Virginie	sassafras
bouleau	févier épineux [♦]	sumac
ronce	robinier	platane occidental
nerprun	érables	mélèze laricin
cerisier [♦]	mûrier	rosier sauvage
cerisier de Virginie [♦]	chênes [♦]	saule
peuplier deltoïde	sumac de l'Ouest	hamamélis de Virginie
cornouiller		

* Ces essences pourraient avoir besoin d'être traitées à la concentration supérieure et d'être traitées encore l'année suivante, particulièrement si le premier traitement a été effectué à la concentration inférieure.

Parmi les mauvaises herbes à feuilles larges annuelles et vivaces supprimées, on compte les suivantes :

bardane	liseron des champs	gaillet mollugine
chicorée sauvage	chénopode blanc	vesce
rumex crépue	herbe à poux	laitue scariole
pissenlit	renouée	

PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES D'EMPLOI

- Appliquer le produit conformément aux directives inscrites sur l'étiquette.
- Ne pas pulvériser l'herbicide Garlon XRT directement sur les cultures désirables ou sur d'autres plantes à feuilles larges ou espèces non ciblées désirables, ni leur permettre d'entrer en contact direct avec le produit. On doit également éviter la dérive des brumes de pulvérisation de l'herbicide Garlon XRT sur ces plantes.

Éviter la dérive de pulvérisation

Ne pulvériser que si les risques de dérive sont minimes ou inexistant, car de petites quantités de produit, même invisibles, peuvent gravement endommager des cultures et des habitats non visés sensibles. Choisir une méthode pour détecter les mouvements de l'air, les conditions du temps ou les inversions de température (air stable); utiliser notamment des ballons ou une colonne de fumée à l'endroit ou près de l'endroit où on pulvérise la bouillie ou installer un générateur de fumée sur l'équipement de pulvérisation. Si la fumée s'étend sous forme de couches ou indique un risque potentiel de dérive, NE PAS PULVÉRISER.

DÉLAI À RESPECTER AVANT LA RÉCOLTE OU LE PÂTURAGE

On peut permettre au bétail de brouter les zones traitées ou on peut les récolter comme fourrage, pourvu que l'on respecte les délais suivants :

Pâturage ou récolte du fourrage vert

1. Animaux laitiers

- a) Jusqu'à 3 L/ha : ne pas permettre aux animaux laitiers en lactation de consommer le fourrage vert traité pendant les 14 jours suivant le traitement.
- b) De 3 à 5 L/ha : ne pas permettre aux animaux laitiers en lactation de consommer le fourrage vert traité pendant les 60 jours suivant le traitement.

2. Autre bétail

- a) Jusqu'à 3 L/ha : aucune restriction relative au pâturage.
- b) De 3 à 5 L/ha : ne pas permettre le pâturage ni la récolte du fourrage vert dans les zones traitées pendant les 14 jours suivant le traitement.

NOTE : Si l'on traite moins de 25 % d'une zone de pâturage, aucune restriction ne s'applique (pour l'autre bétail seulement).

Fenaison (récolte du foin)

1. Animaux laitiers en lactation

- a) Pour les traitements allant jusqu'à 5 L/ha, ne pas donner aux animaux laitiers en lactation du foin récolté dans les 60 jours suivant le traitement.

2. Autre bétail

- a) Jusqu'à 3 L/ha : ne pas récolter dans les 7 jours suivant le traitement.
- b) De 3 à 5 L/ha : ne pas récolter le foin dans les 14 jours suivant le traitement.

Retrait des animaux de boucherie

Retirer le bétail des zones de pâturage traitées ou ne pas leur donner du foin traité au moins 3 jours avant l'abattage.

MODE D'EMPLOI

Généralités

Pour de meilleurs résultats, pulvériser l'herbicide Garlon XRT quand les plantes ligneuses et les mauvaises herbes sont en pleine croissance. Appliquer les concentrations les plus fortes lorsque des essences plus résistantes comme le frêne, le cerisier de Virginie, l'orme, l'érable (autre que l'érable circiné et l'érable grandifolié), le chêne et le pin sont présentes. Si on applique des doses plus faibles sur ces mêmes essences, elles peuvent repousser et il faudra de nouveau traiter l'année suivante.

L'herbicide Garlon XRT peut être appliqué seul ou avec l'adjuvant Gateway à raison de 0,375% par volume (375 mL par 100 L d'eau). Veuillez consulter l'étiquette de l'adjuvant Gateway pour une liste complète des taux recommandés. L'ajout de l'adjuvant Gateway dans la solution pulvérisée avec l'herbicide Garlon XRT permettra une suppression améliorée et plus constante.

Lorsqu'un agent antidérive est incorporé, suivre les directives de mélange du fabricant.

Application par voie terrestre

Consulter les autorités provinciales appropriées au sujet des permis d'emploi et de l'établissement des zones tampons.

Précautions d'emploi

L'herbicide Garlon XRT n'est pas homologué pour l'application sur les plans d'eau, notamment les lacs, les étangs et les cours d'eau et il est très toxique pour les poissons, les plantes aquatiques et les invertébrés aquatiques. Ne pas pulvériser dans ces endroits. Pour réduire les risques de dérive sur les plantes non visées, les espèces aquatiques ou les habitats sensibles, s'assurer que des zones tampons appropriées sont maintenues et se référer à la section «Contrôle de la dérive».

Procéder à l'application seulement lorsque le risque de dérive dans les zones d'habitation ou d'activités humaines (maisons, chalets, écoles, parcs) est faible.

Ne pas utiliser ce produit en tant que bouillie foliaire généralisée dans les zones résidentielles. Les zones résidentielles sont définies comme les sites où des personnes, incluant des enfants, peuvent être exposées pendant ou après la pulvérisation. Ces zones comprennent les endroits près des maisons, des écoles, des parcs, des terrains de jeu, des terrains de sport, des édifices publics ou toute autre zone où le grand public, y compris les enfants, peut être exposé.

Ne pas utiliser ce produit plus d'une fois par année.

Contrôle de la dérive de pulvérisation

Pour minimiser le risque de dérive lors d'application par voie terrestre généralisée:

- utiliser un système de buse à grosses gouttelettes pour pulvériser le produit grossièrement. Ne pas pulvériser avec une buse à jet conique pour insecticide, ni avec d'autres types de buses produisant de fines gouttelettes.
- employer un système de buse antidérive RADIARC ou un additif antidérive NALCO-TROL ou un équivalent;
- placer la rampe de pulvérisation le plus bas possible;
- ne pas dépasser la pression requise afin d'obtenir le bon calibre de pulvérisation pour les plantes visées;
- pour l'application par voie terrestre, ne pas appliquer l'herbicide Garlon XRT lorsque la vitesse et la direction du vent présentent un risque de dérive. Pulvériser la bouillie lorsque la vitesse du vent est faible. Pour l'application par voie aérienne, se référer aux «Précautions d'emploi» à la section «Usage restreint» pour des renseignements sur les zones tampons appropriées.

- Si on utilise un agent épaississant, suivre les instructions et précautions d'emploi sur l'étiquette du produit. Lorsqu'on utilise un pulvérisateur hydraulique muni d'un pistolet, ne pas diriger le jet au-dessus du niveau des plantes.

ÉQUIPEMENT D'APPLICATION PAR VOIE TERRESTRE

Traitement localisé du feuillage et des tiges

Pour la suppression des plantes ligneuses d'une hauteur allant jusqu'à 2,5 mètres, mélanger de 2,5 à 5 L d'herbicide Garlon XRT à de l'eau, de façon à obtenir 1000 L de bouillie de pulvérisation. Utiliser la concentration la plus élevée d'herbicide pour les applications à la fin de l'été lorsque la croissance ralentit ou lorsqu'on est en présence d'essences résistantes. Pulvériser les broussailles jusqu'au point de ruissellement. Les feuilles doivent être mouillées à fond. Pour minimiser la dérive, la pression à la buse ne doit pas dépasser 1400 kPa. Ne pas pulvériser en direction des cultures ou des plantes utiles non visées. On recommande d'ajouter un agent antidérive pour minimiser la dérive de la pulvérisation. Pour la végétation surpassant 2,5 mètres de hauteur, couper et pulvériser sur les repousses ou utiliser une des méthodes de traitement de l'écorce basale.

Traitement foliaire à faible volume

Pour la suppression des plantes ligneuses d'une hauteur allant jusqu'à 2,5 mètres, utiliser pour cette technique un pulvérisateur à dos équipé d'une buse à jet plat ou à jet conique plein. On peut aussi utiliser des pulvérisateurs hydrauliques munis de pistolets. Pour la suppression des plantes ligneuses, mélanger de 0,6 à 3 litres d'herbicide Garlon XRT à de l'eau de façon à obtenir 100 litres de bouillie. Choisir la concentration élevée de la gamme des taux d'application pour l'herbicide Garlon XRT pour traiter les essences à rejets de l'écorce basale, les essences à drageons et les broussailles hautes et denses. Pulvériser afin de mouiller à fond le feuillage des plantes visées, mais pas jusqu'au point de ruissellement. Traiter lorsque les feuilles sont complètement sorties, mais avant la coloration de l'automne. Pour la végétation surpassant 2,5 mètres de hauteur, couper et pulvériser sur les repousses ou utiliser une des méthodes de traitement de l'écorce basale.

Traitement foliaire généralisé

Pour supprimer les plantes ligneuses et les mauvaises herbes à feuilles larges, pulvériser à l'aide d'un équipement qui assurera une application uniforme à faible volume. La pression à la buse ne doit pas dépasser 275 kPa. Faire l'application n'importe quand durant la période de croissance. Utiliser les concentrations les plus élevées d'herbicide pour les applications à la fin de l'été, lorsque la croissance ralentit ou lorsqu'on est en présence d'essences résistantes.

Suppression des plantes ligneuses

Mélanger de 2,5 à 5 L d'herbicide Garlon XRT dans un minimum de 200 L d'eau par hectare pour assurer une couverture uniforme.

Suppression des mauvaises herbes à feuilles larges

Mélanger de 0,6 à 2,5 L d'herbicide Garlon XRT dans un minimum de 200 L d'eau par hectare pour assurer une couverture uniforme.

TRAITEMENT DE L'ÉCORCE BASALE

Renseignements généraux et directives de mélange

Pour supprimer les plantes ligneuses dans les emprises, les bases militaires, les sites industriels et les terrains incultes, utiliser l'herbicide Garlon XRT mélangé à de l'huile et pulvériser tel que décrit ci-dessous. Employer un diluant comme de l'huile minérale ou de l'huile végétale. Ajouter l'herbicide Garlon XRT à la quantité requise d'huile dans le réservoir et bien mélanger. Lorsqu'on effectue un mélange avec des huiles de formulation commerciale pour un traitement de l'écorce basale, lire et suivre les directives et précautions d'emploi indiquées sur l'étiquette préparée par le fabricant de l'huile.

Choisir la concentration élevée de la gamme des taux d'application pour l'herbicide Garlon XRT pour pulvériser les essences à rejets de l'écorce basale et les essences à drageons ou en période de dormance. La pression à la buse doit être faible pour minimiser l'éclaboussure de la bouillie sur les plantes non visées.

Traitement à volume faible (sur un côté)

Pour supprimer les plantes ligneuses dont le diamètre de la tige est inférieur à 15 cm, mélanger de 13 à 19 L d'herbicide Garlon XRT dans assez d'huile de façon à obtenir 100 L de bouillie de pulvérisation. Utiliser un pulvérisateur à dos équipé d'une buse à jet plat ou à jet conique plein, ou d'une mèche. Une faible pression à la buse, soit entre 70 à 210 kPa, est recommandée. Pulvériser à fond sur une hauteur de 30 cm au moins un côté de la partie basale de chaque tige de haut en bas, jusqu'au collet des racines. Ne pas pulvériser jusqu'au point de ruissellement. Appliquer n'importe quand, même en hiver, sauf si la neige ou l'eau empêchent de pulvériser au niveau du sol.

Traitement sur une large bande

Pour supprimer les plantes ligneuses, mélanger de 13 à 19 litres d'herbicide Garlon XRT à de l'huile de façon à obtenir 100 litres de bouillie de pulvérisation. Utiliser un pulvérisateur à dos équipé d'une buse à jet plat ou à jet conique plein, ou d'une mèche. Une faible pression à la buse, soit entre 70 à 210 kPa, est recommandée. Pulvériser suffisamment d'herbicide sur un côté des tiges d'un diamètre basal inférieur à 8 cm pour former une bande de 5 cm de large. Lorsqu'une quantité optimale de bouillie a été pulvérisée, la zone traitée devrait s'élargir et encercler la tige au bout de 30 minutes environ. Pulvériser chaque côté des tiges dont le diamètre basal est de 8 à 15 cm. Pulvériser à une hauteur d'environ 30-50 cm du sol. On obtient les meilleurs résultats avec les jeunes tiges en pleine croissance qui ne présentent pas encore les caractéristiques des tiges à écorce plus épaisse dont la croissance est plus lente, comme les arbres des couches inférieures dans les peuplements plus anciens. Appliquer n'importe quand, même en hiver, sauf si la neige et l'eau empêchent de pulvériser à la hauteur visée, au-dessus du sol.

Traitement des souches

Pour supprimer les repousses au niveau des souches d'essences ligneuses coupées, mélanger de 13 à 19 L d'herbicide Garlon XRT à de l'huile de façon à obtenir 100 L de bouillie de pulvérisation. Appliquer la solution pour mouiller à fond, mais pas jusqu'au point de ruissellement, toutes les surfaces de coupe adjacentes au cambium ainsi que l'écorce jusqu'au collet des racines. Appliquer n'importe quand, même en hiver, sauf si la neige et l'eau empêchent de pulvériser au niveau du sol. Dans le cas de cépées, s'assurer que toutes les tiges coupées sont bien traitées. Utiliser un pulvérisateur à dos équipé d'une buse à jet plat ou à jet conique plein. Une faible pression à la buse, soit entre 70 à 210 kPa, est recommandée.

MÉLANGE EN RÉSERVOIR AVEC L'HERBICIDE GARLON XRT – Terres non cultivées

On peut mélanger en réservoir l'herbicide Garlon XRT avec l'herbicide ClearView pour augmenter le nombre de mauvaises herbes, de plantes ligneuses et d'arbres supprimés sur les emprises, les sites industriels (y compris, sans s'y limiter, les emprises et les bases militaires) et autres zones non cultivées (où un sol nu est souhaité). Les mélanges en réservoir permet de supprimer un large spectre de mauvaises herbes feuilles larges, de plantes ligneuses et d'arbres. Lorsqu'on utilise un mélange en réservoir, suivre toutes les précautions, le mode d'emploi, et les limitations du produit d'association.

Mélange en réservoir - Herbicide Garlon XRT plus herbicide ClearView

Utiliser 135 – 230 g/ha d'herbicide ClearView mélangé en réservoir à 2,5 – 5 L/ha d'herbicide Garlon XRT. Utiliser un surfactant recommandé (tel que Gateway Adjuvant, Fluide Xiameter OFX-0309, ou un surfactant non-ionique recommandé tel qu'Ag-Surf, Agral 90, ou Citowett Plus) à un taux de 0,375 % par volume (375 mL par 100 L d'eau). Voir l'étiquette du surfactant pour la liste complète des taux recommandés. Certains surfactants nécessitent des taux de 0,2 à 1 %. Voir l'étiquette de l'herbicide Garlon XRT pour la liste complète des plantes ligneuses et des arbres supprimés.

Pour supprimer l'épinette noire, utiliser 230 g d'herbicide ClearView mélangé en réservoir à 4-5 L de Garlon XRT, dans 1 000 L/ha pour les applications par tuyau souple ou lance et au moins 200 L/ha pour les applications généralisées, ainsi qu'un surfactant recommandé (tel que Gateway Adjuvant, Fluide Xiameter OFX-0309, ou un surfactant non-ionique recommandé tel qu'Ag-Surf, Agral 90, ou Citowett Plus) à un taux de 0,375 % par volume (375 mL par 100 L d'eau). Voir l'étiquette du surfactant pour la liste complète des taux recommandés. Certains surfactants nécessitent des taux de 0,2 à 1 %.

MÉTHODES DE MÉLANGE

Mélange avec eau

1. Remplir le réservoir de pulvérisation au 3/4 d'eau propre.
2. Ajouter la quantité requise d'herbicide ClearView tout en agitant. Il peut être nécessaire d'effectuer une pré-bouillie s'il y a peu ou pas d'agitation, ou si l'on se sert d'un système par injection, ou si l'herbicide est d'abord ajouté à un autre réservoir que le réservoir de pulvérisation.
3. Ajouter la quantité requise de Garlon XRT tout en poursuivant l'agitation.
4. Ajouter l'adjuvant recommandé.
5. Ajouter un agent antimoissant, si requis.

AVIS À L'UTILISATEUR : LIRE CE QUI SUIT AVANT D'APPLIQUER CE PRODUIT POUR L'USAGE SPÉCIAL INDICÉ : Le MODE D'EMPLOI de ce produit pour le ou les usages spéciaux décrits ci-dessous a été rédigé par des personnes autres que Corteva Agriscience Canada Company et est homologué par Santé Canada dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Corteva Agriscience Canada Company ne formule aucune allégation ni n'offre aucune garantie concernant l'efficacité du produit ou la tolérance des cultures (phytotoxicité) lorsque ce produit est employé sur les cultures figurant ci-dessous.

En foi de quoi l'acheteur et l'utilisateur assument tous les risques relatifs à l'efficacité du produit et à la tolérance des cultures, et ils acceptent de dégager Corteva Agriscience Canada Company de toute responsabilité liée à des réclamations relatives à l'efficacité ou à la phytotoxicité du produit lorsque celui-ci est appliqué aux fins des usages décrits ci-dessous.

MODE D'EMPLOI

PRÉPARATION D'UNE PLANTATION DE BLEUETS NAINS

Faire une application par année. Diriger le jet vers le sol. Le contact direct de la bouillie de pulvérisation avec le plant de bleuet peut causer de graves dommages.

Plantes ligneuses supprimées : l'aulne, le frêne, le bouleau, le cerisier de Virginie[†], l'érable (érable rouge[†]) et le peuplier.

[†]Peuvent demander des doses plus élevées et une autre application l'année suivante.

Dose : Pour connaître la dose à employer, consulter la section **Traitement de l'écorce basale** sur l'étiquette principale de l'herbicide Garlon XRT.

PLANTATIONS D'ARBRES DE NOËL

Pour supprimer les mauvaises herbes figurant sur l'étiquette, y compris le gaillet mollugine, dans les plantations d'arbres de Noël, appliquer Garlon XRT à un taux de 635 millilitres par hectare dans 250 à 300 litres d'eau en pulvérisation dirigée sous les branches. La pulvérisation ne doit pas entrer en contact avec les branches des arbres de Noël sinon des dommages peuvent survenir. L'utilisation d'écrans protecteurs aidera à prévenir le contact direct avec les branches. S'assurer d'obtenir une couverture complète des feuilles des mauvaises herbes visées. Appliquer sur des arbres qui sont au moins 1,2 mètres de haut.

Appliquer l'herbicide Garlon XRT lorsque les bourgeons des arbres de Noël ont durcis et qu'aucune pousse d'été n'est présente.

Ne pas appliquer dans l'année de plantation. N'appliquer qu'une seule fois par année.

Se référer à l'étiquette principale de Garlon XRT pour des directives et des détails additionnels.

USAGE RESTREINT

L'herbicide Garlon XRT peut être pulvérisé par voie aérienne pour supprimer les plantes ligneuses sensibles dans les emprises, les sites industriels et les bases militaires.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

NATURE DE LA RESTRICTION : Ce produit doit être utilisé uniquement d'une manière autorisée. Consulter les autorités provinciales au sujet des permis d'emploi de produits antiparasitaires.

MODE D'EMPLOI

Application aérienne

Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette.

Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées pour l'épandage aérien qui sont indiquées sur l'étiquette.

Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'épandage aérien ne figure sur l'étiquette, on ne peut utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible.

S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés.

Mises en garde concernant l'utilisation

Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans le Guide national d'apprentissage – Application de pesticides par aéronef, développé par le Comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides, doivent être présentes.

Ne pas épandre de pesticides sur les étendues d'eau. Éviter que la dérive n'atteigne une étendue d'eau ou tout autre endroit non visé. Les zones tampons indiquées devraient être respectées.

Les grosses gouttelettes sont moins sujettes à la dérive; il faut donc éviter les pressions et les types de buses qui permettent la formation de fines particules (brume). Ne pas épandre par temps mort ou lorsque la vitesse du vent et son orientation peuvent provoquer une dérive. Ne pas épandre également lorsque le vent souffle en direction d'une culture, d'un jardin, d'un habitat terrestre (plantations brise-vent, etc.) ou aquatique vulnérable.

Mises en garde concernant l'opérateur antiparasitaire

Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques pré-mélangés contenus dans un système fermé.

Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage.

Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter des gants, des combinaisons et des lunettes ou un masque les protégeant contre les produits chimiques durant le mélange des produits, le chargement, le nettoyage et les réparations. Lorsque les précautions qu'on recommande à l'opérateur de prendre sont plus strictes que les recommandations

générales qui figurent sur les étiquettes pour épandage avec pulvérisateur terrestre, suivre les précautions les plus rigoureuses. Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

Mises en garde propres au produit

Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler le fabricant en composant le 1-800-667-3852. Pour obtenir des conseils techniques, contacter le distributeur ou un conseiller agricole provincial. L'épandage de ce produit spécifique doit être conforme aux mesures de précautions et aux doses recommandées indiquées ci-dessous.

RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT

Ce produit est très toxique pour les poissons, les plantes aquatiques et les invertébrés aquatiques; il n'est pas homologué pour l'utilisation sur les plans d'eau. Le tenir hors des terres humides, des lacs, des étangs, des ruisseaux, des rivières et des habitats fauniques aux abords de plans d'eau. Ne pas contaminer les plans d'eau par le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets. L'utilisation de ce produit chimique peut entraîner la contamination des eaux souterraines, particulièrement dans les endroits où les sols sont perméables (c.-à-d. sols sablonneux) et/ou aux endroits où la nappe phréatique est située à une faible profondeur.

La pulvérisation par voie aérienne est conditionnelle à l'obtention d'un permis d'emploi provincial. Des zones tampons sont spécifiées pour protéger les endroits sensibles cités dans la section portant sur les risques pour l'environnement de l'étiquette du produit.

Parmi les essences pouvant être supprimées on compte les suivantes :

Aulne	Sureau	Pins*
Frêne	Orme*	Peuplier
Tremble	Aubépine	Érable rouge*
Tilleul d'Amérique	Caryer	Framboisier*
Hêtre	Ostryer de Virginie	Sassafras
Bouleau	Févier épineux*	Sumac
Ronce	Robinier	Platane occidental
Nerprun	Érables	Mélèze laricin
Cerisier*	Mûrier	Rosier sauvage
Cerisier de Virginie*	Chênes*	Saule
Peuplier deltoïde	Sumac de l'Ouest	Hamamélis de Virginie
Cornouiller		

*Ces essences pourraient avoir besoin d'être traitées à la concentration supérieure et d'être traitées encore l'année suivante, particulièrement si le premier traitement a été effectué à la concentration inférieure.

MODE D'EMPLOI :

APPLICATION PAR VOIE AÉRIENNE

L'herbicide Garlon XRT peut être pulvérisé par avion ou par hélicoptère pour supprimer les plantes ligneuses sensibles dans les emprises, les sites industriels et les bases militaires. Utiliser de 2,5 à 5 L d'herbicide Garlon XRT dans un volume minimal de bouillie de pulvérisation de 30 L par hectare. Pour l'application aérienne de l'herbicide Garlon XRT, on recommande notamment l'emploi de rampes équipées de buses à jets coniques pleins ou à pastilles conventionnelles pour grosses gouttelettes (telles que D8-46 ou D10-46), de rampes Microfoil ou Thru-Valve. S'assurer que la couverture est uniforme et adéquate et que l'équipement est calibré avec précision. Utiliser les volumes et taux d'application supérieurs lorsque la végétation est dense ou en présence de sécheresse.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

L'herbicide Garlon XRT n'est pas homologué pour l'utilisation sur les plans d'eau, notamment les lacs, les étangs et les cours d'eau et il est très toxique pour les poissons, les plantes aquatiques et les invertébrés aquatiques. Ne pas pulvériser le produit dans ces endroits. Pour réduire les risques de dérive dans les zones identifiées dans la section traitant des risques pour l'environnement, s'assurer que des zones tampons sont maintenues tel que convenu dans la section ci-dessous. Utiliser uniquement des systèmes de mélange/déchargement fermés pour l'application aérienne.

ZONES TAMPONS POUR L'HERBICIDE GARLON XRT

A. ZONES TAMPONS DÉLIMITANT LES HABITATS AQUATIQUES

Délimiter une zone tampon pour éviter la pulvérisation hors cible ou la dérive dans les terres humides, les lacs, les étangs, les ruisseaux, les rivières et les habitats fauniques aux abords de masses d'eau. Les zones tampons appropriées sont établies comme suit, en fonction du type d'aéronef, de la hauteur de la rampe, de la dimension des gouttelettes et du taux d'application.

Pour l'application sur des emprises, des zones tampon pour protéger les habitats terrestres sensibles ne sont pas requises. Cependant, il faut utiliser les meilleures stratégies d'application existantes minimisant la dérive hors-site, y compris celles liées aux conditions météorologiques (p. ex. direction du vent, vitesse du vent lente) et à l'équipement d'application (p. ex. grosses gouttelettes, minimisation de la hauteur au-dessus du couvert). Les applicateurs doivent toutefois observer les zones tampons spécifiées pour la protection des habitats aquatiques sensibles.

APPLICATION PAR AVION À VOILURE FIXE

1) DIMENSION DES GOUTTELETTES : GROSSE (DV 351 µm; marge de 163 à 595 µm)

Taux d'application (L d'herbicide Garlon XRT/ha)	Zones tampons (m) délimitant les habitats aquatiques (selon la hauteur de la rampe) †			
	≤ 5 m	> 5-10 m	>10-20 m	>20-30 m
2,5 L/ha	10	31	71	112
> 2,5 à 3,8 L/ha	18	43	94	150
> 3,8 à 5 L/ha	26	56	122	205

2) DIMENSION DES GOUTTELETTES : TRÈS GROSSE (DV 461 µm; marge de 224 à 787 µm)

Taux d'application (L d'herbicide Garlon XRT/ha)	Zones tampons (m) délimitant les habitats aquatiques (selon la hauteur de la rampe)			
	≤ 5 m	> 5-10 m	>10-20 m	>20-30 m
2,5 L/ha	5	19	54	91
> 2,5 à 3,8 L/ha	10	28	69	116
> 3,8 à 5 L/ha	14	35	82	142

† La hauteur de la rampe est la distance entre la végétation visée (p. ex. couvert) et la rampe de l'avion. La zone tampon est la distance entre l'habitat sensible et la partie de la rampe en aval du vent. Voici un exemple pour démontrer comment interpréter ces tableaux : à un taux d'application de 3,8 L/ha, avec une rampe de 10 m de hauteur et de grosses gouttelettes (DVM 351 µm), délimiter une zone tampon de 17 m entre les habitats aquatiques (terres humides, lacs, étangs, ruisseaux, rivières et habitats fauniques aux abords des masses d'eau) et la partie de la rampe en aval du vent.

APPLICATION PAR HÉLICOPTÈRE

1) DIMENSION DES GOUTTELETTES : GROSSE (DV 351 µm; marge de 163 à 595 µm)

Taux d'application (L d'herbicide Garlon XRT/ha)	Zones tampons (m) délimitant les habitats aquatiques (selon la hauteur de la rampe)			
	≤ 5 m	> 5-10 m	>10-20 m	>20-30 m
2,5 L/ha	5	13	47	86
> 2,5 à 3,8 L/ha	8	17	59	108
> 3,8 à 5 L/ha	12	20	72	144

2) DIMENSION DES GOUTTELETTES : TRÈS GROSSE (DV 461 µm; marge de 224 à 787 µm)

Taux d'application (L d'herbicide Garlon XRT/ha)	Zones tampons (m) délimitant les habitats aquatiques (selon la hauteur de la rampe)			
	≤ 5 m	> 5-10 m	>10-20 m	>20-30 m
2,5 L/ha	3	10	37	71
> 2,5 à 3,8 L/ha	6	12	46	87
> 3,8 à 5 L/ha	7	14	53	103

B. ZONES TAMPONS DÉLIMITANT LES HABITATS TERRESTRES

Délimiter une zone tampon pour éviter la pulvérisation hors cible et la dérive dans les habitats fauniques sensibles. Consulter les autorités provinciales en matière de pesticides pour des renseignements sur ces habitats. Les zones tampons sont établies comme suit, en fonction du type d'aéronef, de la hauteur de la rampe, de la dimension des gouttelettes et du taux d'application.

Pour l'application sur des emprises, une zone tampon pour protéger les habitats terrestres sensibles n'est pas requise. Cependant, il faut utiliser les meilleures stratégies d'application existantes minimisant la dérive hors-site, y compris celles liées aux conditions météorologiques (p. ex. direction du vent, vitesse du vent lente) et à l'équipement d'application (p. ex. grosses gouttelettes, minimisation de la hauteur au-dessus du couvert). Les applicateurs doivent toutefois observer les zones tampons spécifiées pour la protection des habitats aquatiques sensibles.

APPLICATION PAR AVION À VOILURE FIXE

1) DIMENSION DES GOUTTELETTES : GROSSE (DV 351 µm; marge de 163 à 595 µm)

Taux d'application (L d'herbicide Garlon XRT/ha)	Zones tampons (m) délimitant les habitats aquatiques (selon la hauteur de la rampe)			
	≤ 5 m	> 5-10 m	>10-20 m	>20-30 m
2,5 L/ha	18	36	69	99
> 2,5 à 3,8 L/ha	26	45	82	116
> 3,8 à 5 L/ha	31	53	92	132

2) DIMENSION DES GOUTTELETTES : TRÈS GROSSE (DV 461 µm; marge de 224 à 787 µm)

Taux d'application (L d'herbicide Garlon XRT/ha)	Zones tampons (m) délimitant les habitats aquatiques (selon la hauteur de la rampe)			
	≤ 5 m	> 5-10 m	>10-20 m	>20-30 m
2,5 L/ha	14	27	56	82
> 2,5 à 3,8 L/ha	18	35	69	98
> 3,8 à 5 L/ha	21	40	76	112

APPLICATION PAR HÉLICOPTÈRE

1) DIMENSION DES GOUTTELETTES : GROSSE (DV 351 µm; marge de 163 à 595 µm)

Taux d'application (L d'herbicide Garlon XRT/ha)	Zones tampons (m) délimitant les habitats aquatiques (selon la hauteur de la rampe)			
	≤ 5 m	> 5-10 m	>10-20 m	>20-30 m
2,5 L/ha	14	22	54	84
> 2,5 à 3,8 L/ha	17	26	61	96
> 3,8 à 5 L/ha	19	28	68	105

2) DIMENSION DES GOUTTELETTES : TRÈS GROSSE (DV 461 µm; marge de 224 à 787 µm)

Taux d'application (L d'herbicide Garlon XRT/ha)	Zones tampons (m) délimitant les habitats aquatiques (selon la hauteur de la rampe)			
	≤ 5 m	> 5-10 m	>10-20 m	>20-30 m
2,5 L/ha	11	18	46	71
> 2,5 à 3,8 L/ha	13	21	53	84
> 3,8 à 5 L/ha	16	23	59	93

Contrôle de la dérive

Pulvériser la bouillie seulement si les risques de dérive sont minimes ou inexistants, car de petites quantités de produit, même invisibles, peuvent endommager des cultures et des habitats non visés sensibles.

1. Ne pas appliquer l'herbicide Garlon XRT quand la vitesse et la direction du vent peuvent présenter un risque de dérive.
2. Ne pas appliquer si la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h.
3. Ne pas appliquer l'herbicide Garlon XRT à plus de 30 m au-dessus de la végétation visée.
4. Effectuer la pulvérisation aérienne le plus près possible du sol tout en assurant une couverture adéquate.
5. Utiliser les pressions les plus faibles de la gamme recommandée par le fabricant de buses pour la pulvérisation par hélicoptère. Utiliser les pressions les plus élevées de la gamme recommandée par le fabricant de buses pour la pulvérisation par avion.
6. Choisir une rampe mesurant moins de 75 % de l'envergure des ailes de l'avion ou des hélices de l'hélicoptère.
7. Les grosses gouttelettes sont moins susceptibles de dériver. On recommande par conséquent d'éviter les systèmes de pulvérisation et les réglages qui assurent la pulvérisation d'un grand volume de fines gouttelettes. Pour la pulvérisation aérienne de l'herbicide Garlon XRT, on recommande notamment l'emploi de rampes équipées de buses à jets coniques pleins ou à pastilles conventionnelles pour grosses gouttelettes (D8-46 ou D10-46), de buses à jets droits (D6 ou D8) ou de rampes Microfoil ou Thru-Valve. Les buses à jets en cônes ou à disques conventionnels devraient être dirigées directement vers l'arrière ou vers le bas, à un angle de moins de 30 degrés.
8. Ne pas procéder à une pulvérisation aérienne s'il y a inversion de la température de l'air. Cette condition est caractérisée par peu ou pas de vent et une température de l'air inférieure près du sol. Choisir une méthode pour détecter les mouvements de l'air, les conditions du temps ou les inversions de température; utiliser notamment des ballons ou une colonne de fumée à l'endroit ou près de l'endroit où on pulvérise la bouillie.

USAGE RESTREINT

TRAITEMENT PAR VOIE AÉRIENNE DES FORÊTS (PLUS DE 500 HECTARES) ET DES TERRAINS BOISÉS (500 HECTARES OU MOINS): Comprend la préparation du terrain avant la plantation des arbres et le dégagement du terrain après la plantation des ou le dégagement des sites de régénération naturelle.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

NATURE DE LA RESTRICTION: Ce produit doit être utilisé uniquement d'une manière autorisée. S'informer auprès des autorités provinciales pour vérifier si un permis d'utilisation est requis.

MODE D'EMPLOI

Application aérienne

Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette.

Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées pour l'épandage aérien qui sont indiquées sur l'étiquette.

Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'épandage aérien ne figure sur l'étiquette, on ne peut utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible.

S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés.

Mises en garde concernant l'utilisation

Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans le Guide national d'apprentissage - Application de pesticides par aéronef développé par le comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides, doivent être présentes.

Ne pas épandre de pesticides sur les étendues d'eau. Éviter que la dérive n'atteigne une étendue d'eau ou tout autre endroit non visé. Les zones tampons indiquées devraient être respectées.

Les grosses gouttelettes sont moins sujettes à la dérive; il faut donc éviter les pressions et les types de buses qui permettent la formation de fines particules (brume). Ne pas épandre par temps mort ou lorsque la vitesse du vent et son orientation peuvent provoquer une dérive. Ne pas épandre également lorsque le vent souffle en direction d'une culture, d'un jardin, d'un habitat terrestre (plantations brise-vent, etc.) ou aquatique vulnérable.

Mises en garde concernant l'opérateur antiparasitaire

Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques pré-mélangés contenus dans un système fermé.

Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage.

Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter des gants, des combinaisons et des lunettes ou un masque les protégeant contre les produits chimiques durant le mélange des produits, le chargement, le nettoyage et les réparations. Lorsque les précautions qu'on recommande à l'opérateur de prendre sont plus strictes que les recommandations générales qui figurent sur les étiquettes pour épandage avec pulvérisateur terrestre, suivre les précautions les plus rigoureuses.

Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

Mises en garde propres au produit

Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler le fabricant en composant le 1-800-667-3852. Pour obtenir des conseils techniques, contacter le distributeur ou un conseiller agricole provincial. L'épandage de ce produit spécifique doit être conforme aux mesures de précautions et aux doses recommandées indiquées ci-dessous.

RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT

Ce produit est très toxique pour les poissons, les plantes aquatiques et les invertébrés aquatiques; il n'est pas homologué pour l'utilisation sur les nappes d'eau. Le tenir hors des terres humides, des lacs, des étangs, des ruisseaux, des rivières et des habitats fauniques aux abords de masses d'eau. Ne pas contaminer l'eau par le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets. L'utilisation de ce produit chimique peut entraîner la contamination des eaux souterraines, particulièrement dans les endroits où les sols sont perméables (p.ex. sol sablonneux) et où la nappe phréatique est située à une faible profondeur.

La pulvérisation par voie aérienne est conditionnelle à l'obtention d'un permis d'emploi provincial. Des zones tampons sont spécifiées pour protéger les zones sensibles citées dans la section portant sur les risques pour l'environnement de cette étiquette.

Les essences ligneuses supprimées sont entre autres:

aulne de l'Orégon	cerisier de Pennsylvanie	chêne rouge
aulne rugueux	érable à grandifolié [†]	peuplier baumier
frêne d'Amérique	érable rouge	framboisier
peuplier faux-tremble	érable à sucre [†]	saule
bouleau blanc [†]		

[†]Les méthodes d'application foliaire sont plus efficaces contre le bouleau blanc.

[†]L'érable à sucre et l'érable grandifolié sont mieux supprimés par les divers traitements de l'écorce basale.

MODE D'EMPLOI : PULVÉRISATION AÉRIENNE

L'herbicide Garlon XRT peut être appliqué par avion ou par hélicoptère. Pour l'application aérienne de l'herbicide Garlon XRT, on recommande notamment l'emploi de rampes équipées de buses à jets coniques ou à pleins ou à pastilles conventionnelles pour grosses gouttelettes (D8-46 ou D10-46), de rampes Microfoil[®] ou Thru-Valve[®]. S'assurer que la couverture est uniforme et adéquate et que l'équipement est calibré avec précision. Utiliser les volumes et taux d'application supérieurs lorsque la végétation est dense ou en présence de sécheresse.

Dégagement des plantations ou des peuplements naturels

Pour supprimer les framboisiers et les essences à feuilles caduques dans les plantations de conifères, y compris l'épinette noire ou l'épinette blanche, appliquer de 1,9 à 3,8 L de l'herbicide Garlon XRT mélangé à de l'eau pour un mélange total de 30 L au moins de solution par hectare. Choisir l'un des taux d'application les plus élevés de la gamme proposée pour supprimer les essences formant des rejets ou les essences à drageons et les broussailles hautes et denses.

Appliquer à la fin de l'été, à l'aoûtement des conifères (quand les écailles du bourgeon terminal sont fermes et piquent au toucher) et après l'apparition complète du feuillage des essences à feuilles caduques, mais avant la coloration de l'automne.

Pour le dégagement du pin gris, utiliser de 1,9 à 2,5 L à l'hectare de l'herbicide Garlon XRT. Le pin gris peut être lésé à des taux supérieurs à 2,5 L par hectare ou lorsque les semis ne sont pas complètement en période de dormance; ses aiguilles peuvent notamment être endommagées, il risque aussi d'être atrophié ou de mourir. Ne pas pulvériser de l'herbicide Garlon XRT sur ces peuplements à moins que de telles lésions soient tolérables. Pour minimiser les lésions au pin gris, ne pas traiter au cours de la deuxième phase de croissance ou de la pousse d'été. Des semis de pin gris en bonne santé et vigoureux laissés dans le sol pendant deux ans avant l'application sont moins susceptibles de manifester des symptômes de lésions.

Préparation du terrain

Appliquer de 1,9 à 5 L à l'hectare de l'herbicide Garlon XRT mélangé à de l'eau de façon à obtenir une bouillie totale de 30 L au moins. Choisir l'un des taux d'application les plus élevés de la gamme proposée pour supprimer les essences formant des rejets de l'écorce basale ou les essences à drageons et les broussailles hautes et denses. Appliquer l'herbicide après l'apparition complète du feuillage et avant la coloration automnale des feuilles. Après le traitement, on suggère de retarder la plantation des conifères d'une année.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

L'herbicide Garlon XRT n'est pas homologué pour l'utilisation sur les nappes d'eau, notamment les lacs, les étangs et les cours d'eau et il est très toxique pour les poissons, les plantes aquatiques et les invertébrés aquatiques. Ne pas pulvériser le produit dans ces endroits. Pour réduire les risques de dérive dans les zones identifiées dans la section traitant des risques pour l'environnement, s'assurer que des zones tampons sont maintenues tel que convenu dans la section ci-dessous.

Utiliser uniquement des systèmes de mélange/déchargement fermés pour l'application aérienne.

ZONES TAMPONS POUR L'HERBICIDE GARLON XRT

A. ZONES TAMPONS DÉLIMITANT LES HABITATS AQUATIQUES

Délimiter une zone tampon pour éviter la pulvérisation hors cible ou la dérive dans les terres humides, les lacs, les étangs, les ruisseaux, les rivières et les habitats fauniques aux abords de masses d'eau. Les zones tampons appropriées sont établies comme suit, en fonction du type d'aéronef, de la hauteur de la rampe, de la dimension des gouttelettes et du taux d'application.

APPLICATION PAR AVION À VOILURE FIXE

1) DIMENSION DES GOUTTELETTES : GROSSE (DV 351 µm; marge de 163 à 595 µm)

Taux d'application (L de l'herbicide Garlon XRT/ha)	Zones tampons (m) délimitant les habitats aquatiques (selon la hauteur de la rampe) †			
	≤ 5 m	> 5-10 m	>10-20 m	>20-30 m
2,5 L/ha	14	46	145	259
> 2,5 à 3,8 L/ha	27	79	248	406
> 3,8 à 5 L/ha	39	116	305	487

2) DIMENSION DES GOUTTELETTES : TRÈS GROSSE (DV 461 µm; marge de 224 à 787 µm)

Taux d'application (L de l'herbicide Garlon XRT/ha)	Zones tampons (m) délimitant les habitats aquatiques (selon la hauteur de la rampe)			
	≤ 5 m	> 5-10 m	>10-20 m	>20-30 m
2,5 L/ha	6	24	72	144
> 2,5 à 3,8 L/ha	12	37	107	214
> 3,8 à 5 L/ha	17	50	147	265

† La hauteur de la rampe est la distance entre la végétation visée (p. ex. couvert) et la rampe de l'avion. La zone tampon est la distance entre l'habitat sensible et la partie de la rampe en aval du vent. Voici un exemple pour démontrer comment interpréter ces tableaux: Pour un avion à voilure fixe, à un taux d'application de 3,8 L/ha, avec une rampe de 10 m de hauteur et de grosses gouttelettes (DV 351 µm), délimiter une zone tampon de 79 m entre les habitats aquatiques (terres humides, lacs, étangs, ruisseaux, rivières et habitats fauniques aux abords des masses d'eau) et la partie de la rampe en aval du vent.

APPLICATION PAR HÉLICOPTÈRE

1) DIMENSION DES GOUTTELETTES : GROSSE (DV 351 µm; marge de 163 à 595 µm)

Taux d'application (L de l'herbicide Garlon XRT/ha)	Zones tampons (m) délimitant les habitats aquatiques (selon la hauteur de la rampe)			
	≤ 5 m	> 5-10 m	>10-20 m	>20-30 m
2,5 L/ha	7	15	77	175
> 2,5 à 3,8 L/ha	12	21	147	278
> 3,8 à 5 L/ha	18	27	190	368

2) DIMENSION DES GOUTTELETTES : TRÈS GROSSE (DV 461 µm; marge de 224 à 787 µm)

Taux d'application (L de l'herbicide Garlon XRT/ha)	Zones tampons (m) délimitant les habitats aquatiques (selon la hauteur de la rampe)			
	≤ 5 m	> 5-10 m	>10-20 m	>20-30 m
2,5 L/ha	4	10	44	101
> 2,5 à 3,8 L/ha	6	14	60	153
> 3,8 à 5 L/ha	8	16	81	193

B. ZONES TAMPONS DÉLIMITANT LES HABITATS TERRESTRES

Délimiter une zone tampon pour éviter la pulvérisation hors cible et la dérive dans les habitats fauniques sensibles. Consulter les autorités provinciales en matière de pesticides pour des renseignements sur ces habitats. Les zones tampons sont établies comme suit, en fonction du type d'aéronef, de la hauteur de la rampe, de la dimension des gouttelettes et du taux d'application.

APPLICATION PAR AVION À VOILURE FIXE

1) DIMENSION DES GOUTTELETTES : GROSSE (DV 351 µm; marge de 163 à 595 µm)

Taux d'application (L de l'herbicide Garlon XRT/ha)	Zones tampons (m) délimitant les habitats aquatiques (selon la hauteur de la rampe)			
	≤ 5 m	> 5-10 m	>10-20 m	>20-30 m
2,5 L/ha	19	40	81	124
> 2,5 à 3,8 L/ha	29	53	107	174
> 3,8 à 5 L/ha	35	64	140	232

2) DIMENSION DES GOUTTELETTES : TRÈS GROSSE (DV 461 µm; marge de 224 à 787 µm)

Taux d'application (L de l'herbicide Garlon XRT/ha)	Zones tampons (m) délimitant les habitats aquatiques (selon la hauteur de la rampe)			
	≤ 5 m	> 5-10 m	>10-20 m	>20-30 m
2,5 L/ha	14	29	62	96
> 2,5 à 3,8 L/ha	19	38	77	124
> 3,8 à 5 L/ha	23	44	91	152

APPLICATION PAR HÉLICOPTÈRE

1) DIMENSION DES GOUTTELETTES : GROSSE (DV 351 µm; marge de 163 à 595 µm)

Taux d'application (L de l'herbicide Garlon XRT/ha)	Zones tampons (m) délimitant les habitats aquatiques (selon la hauteur de la rampe)			
	≤ 5 m	> 5-10 m	>10-20 m	>20-30 m
2,5 L/ha	15	23	60	100
> 2,5 à 3,8 L/ha	18	27	74	128
> 3,8 à 5 L/ha	21	30	90	176

2) DIMENSION DES GOUTTELETTES : TRÈS GROSSE (DV 461 µm; marge de 224 à 787 µm)

Taux d'application (L de l'herbicide Garlon XRT/ha)	Zones tampons (m) délimitant les habitats aquatiques (selon la hauteur de la rampe)			
	≤ 5 m	> 5-10 m	>10-20 m	>20-30 m
2,5 L/ha	11	19	49	81
> 2,5 à 3,8 L/ha	14	22	58	100
> 3,8 à 5 L/ha	17	24	65	117

Contrôle de la dérive des brumes

Pulvérisation seulement si les risques de dérive sont minimes ou inexistants, car de petites quantités de bouillie, même invisibles, peuvent gravement endommager des cultures et des habitats non visés.

1. Ne pas pulvériser l'herbicide Garlon XRT quand la vitesse et la direction du vent peuvent entraîner un risque de dérive.
2. Ne pas appliquer l'herbicide si la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h.
3. Ne pas appliquer l'herbicide Garlon XRT à plus de 30 m au-dessus de la végétation visée.
4. Effectuer les pulvérisations aériennes le plus près possibles du sol tout en assurant une couverture adéquate.
5. Utiliser les pressions les plus faibles de la gamme recommandée par le fabricant de buses pour la pulvérisation par hélicoptère. Utiliser les pressions les plus élevées de la gamme recommandée par le fabricant de buses pour la pulvérisation par avion à voilure fixe.
6. Choisir une rampe mesurant moins de 75 % de l'envergure des ailes de l'avion ou des hélices de l'hélicoptère.
7. Les grosses gouttelettes sont moins susceptibles de dériver; on recommande par conséquent d'éviter les systèmes de pulvérisation et les réglages qui assurent la pulvérisation d'un grand volume de fines gouttelettes. Pour la pulvérisation aérienne de l'herbicide Garlon XRT, on recommande notamment l'emploi de rampes équipées de buses à jets coniques pleins ou à pastilles conventionnelles pour grosses gouttelettes (D8-46 ou D10-46), de buses à jets droits (D6 ou D8) ou de rampes Microfoil® ou Thru-Valve®. Les buses à jets coniques pleins ou à disques conventionnels devraient être dirigées directement vers l'arrière ou le bas, à un angle de moins de 30 degrés.
8. Ne pas procéder à une pulvérisation aérienne s'il y a inversion de la température de l'air. Cette condition est caractérisée par peu ou pas de vent et une température de l'air inférieure près du sol. Choisir une méthode pour détecter les mouvements de l'air, les conditions du temps ou les inversions de température (air stable); utiliser notamment des ballons, un avion par repérage ou une colonne de fumée à l'endroit ou près de l'endroit où on pulvérise la bouillie.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

En ce qui concerne la gestion de la résistance, prendre note que l'herbicide Garlon XRT est un herbicide du groupe 4. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer des plantes naturellement résistantes à l'herbicide Garlon XRT et à d'autres herbicides du groupe 4. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition d'une résistance aux herbicides:

- Dans la mesure du possible, alterner l'herbicide Garlon XRT ou les herbicides du même groupe 4 avec des herbicides qui appartiennent à d'autres groupes et qui suppriment les mêmes mauvaises herbes et ce, au cours d'une seule saison de croissance (applications séquentielles) ou entre les saisons de croissance.
- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe différent. Pour ralentir l'acquisition d'une résistance, le composé du mélange le moins susceptible de créer une résistance devrait supprimer la ou les mauvaises herbes ciblées aussi efficacement que le composé du mélange le plus susceptible de créer une résistance.
- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les mauvaises herbes qui privilégie le dépestage, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui permet l'intégration des techniques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques de lutte), des pratiques culturales (par exemple, augmentation de la densité des semis, application d'engrais au moment propice et au moyen d'une méthode précise pour favoriser la croissance de la culture plutôt que celle des mauvaises herbes) ou biologiques (recours à des cultures ou à des variétés de végétaux qui entrent en compétition avec les mauvaises herbes) et d'autres pratiques de lutte.
- Après l'application d'herbicides, surveiller les populations de mauvaises herbes traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance (par exemple, une des espèces de mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette n'a pas été supprimée). En présence de signes attestant une résistance potentielle, empêcher la production des graines des mauvaises herbes sur le site touché en utilisant, dans la mesure du possible, un autre herbicide appartenant à un groupe différent. Empêcher la propagation des mauvaises herbes résistantes d'un champ à l'autre en nettoyant le matériel de labour et de récolte avant le passage dans un autre champ et en utilisant des semences non contaminées.
- Faire analyser les graines de mauvaises herbes potentiellement résistantes par un laboratoire qualifié afin de confirmer leur résistance et d'opter pour un autre herbicide.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un biotype de mauvaise herbe précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.
- Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec Corteva Agriscience Canada Company au 1-800-667-3852 ou au www.corteva.ca.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

™ Marques des Corteva Agriscience et sociétés affiliées.

Tous les produits énumérés sont des marques déposées de leurs compagnies respectives.